



**TREIZE ANS DE COOPÉRATION ET  
DE RÉFORMES DE  
L'ENSEIGNEMENT  
ET DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELS DANS LES  
PAYS ADHÉRENTS ET CANDIDATS**

**ADDENDA**



**etf**

SHARING EXPERTISE  
IN TRAINING

**LA FONDATION EUROPÉENNE POUR LA FORMATION  
EST LE CENTRE D'EXPERTISE DE L'UNION  
EUROPÉENNE CHARGÉ DE LA RÉFORME DE  
L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELS DANS LES PAYS TIERS DANS  
LE CADRE DES PROGRAMMES DE RELATIONS  
EXTÉRIEURES DE L'UNION EUROPÉENNE**

**NOUS CONTACTER**

Des informations complémentaires sur nos activités, appels d'offres et vacances d'emploi peuvent être obtenues sur notre site web: [www.etf.eu.int](http://www.etf.eu.int).

Pour toute autre information, veuillez contacter :

Unité «Communication extérieure»  
Fondation européenne pour la formation  
Villa Gualino  
Viale Settimio Severo, 65  
I-10133 Turin  
T +39 011 630 2222  
F +39 011 630 2200  
E [info@etf.eu.int](mailto:info@etf.eu.int)

**TREIZE ANS DE COOPÉRATION ET  
DE RÉFORMES DE  
L'ENSEIGNEMENT  
ET DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELS DANS LES  
PAYS ADHÉRENTS ET CANDIDATS**

**ADDENDA**

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur Internet via le serveur Europa (<http://europa.eu.int>).

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2004

ISBN 92-9157-371-X

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

*Printed in Italy*

# TABLE DES MATIÈRES

<b>1. INTRODUCTION</b>	<b>5</b>
<b>2. CONCLUSIONS GÉNÉRALES</b>	<b>7</b>
2.1 Les premiers signes d'une amélioration dans le domaine de l'emploi et du marché du travail, à l'exception de la Pologne et de la Roumanie	7
2.2 Confirmation de la priorité accordée à l'enseignement général et à l'enseignement supérieur	9
2.3 Les stratégies d'apprentissage tout au long de la vie	11
2.4 Les recommandations	13
<b>3. COMMENTAIRES SUR LE CHAPITRE 4</b>	<b>15</b>
3.1 Commentaires sur le paragraphe 4.2	15
3.2 Commentaires sur le paragraphe 4.2.1	17
3.3 Commentaires sur le paragraphe 4.2.2	18
3.4 Commentaires sur le paragraphe 4.2.3	19
3.5 Commentaires sur le paragraphe 4.2.4	21
3.6 Commentaires sur le paragraphe 4.2.5	23
3.7 Commentaires sur le paragraphe 4.2.6	26
<b>4. COMMENTAIRES SUR LE CHAPITRE 6</b>	<b>29</b>
4.1 Commentaires sur le paragraphe 6.2.2	29
4.2 Commentaires sur le paragraphe 6.2.3	29
4.3 Commentaires sur le paragraphe 6.2.5	30
4.4 Commentaires sur le paragraphe 6.3.3	30
<b>5. COMMENTAIRES SUR LE CHAPITRE 7</b>	<b>33</b>
5.1 Commentaires sur le paragraphe 7.1.3	33
5.2 Commentaires sur le paragraphe 7.1.4	34
5.3 Commentaires sur le paragraphe 7.2.6	36
5.4 Commentaires sur le paragraphe 7.3.2	37
5.5 Commentaires sur le paragraphe 7.3.6	38
5.6 Commentaires sur le paragraphe 7.3.8	39
<b>ANNEXE</b>	<b>41</b>



## 1. INTRODUCTION

# 1

Ce document a pour objet la mise à jour du rapport *Treize ans de coopération et de réformes en matière d'enseignement et de formation professionnels dans les pays adhérents et les pays candidats* (Masson, ETF, 2003). De fait, après sa publication en novembre 2003 (version originale anglaise), un certain nombre de données et d'analyses concernant la situation de ces pays ont été produites qui permettent d'enrichir la base d'information sur laquelle était construit le rapport, d'en affiner l'analyse et l'évaluation, d'identifier les changements éventuels, de préciser les dernières tendances et de renforcer voire de modifier les conclusions.

Il est donc bâti sous la forme d'un addenda publié en langues française et anglaise et diffusé en complément et en accompagnement du rapport. Cet addenda intervient au moment même de l'adhésion de 10 des pays concernés et devrait fournir la matière d'un ultime message de la Fondation européenne pour la formation auprès de ces pays tandis qu'il devrait

constituer une référence supplémentaire pour les politiques d'éducation et de formation encore en cours d'élaboration en Roumanie, en Bulgarie et aussi en Turquie<sup>1</sup>. Il pourrait également participer à l'analyse de la contribution de la formation professionnelle à la stratégie de Lisbonne telle qu'entreprise en préparation de la conférence de Maastricht en décembre 2004.

Dès lors que les éléments nouveaux pris en considération dans la rédaction de cet addenda ne portent que sur certains éléments du rapport publié en novembre 2003, le document est structuré selon les mêmes chapitres et paragraphes que celui-ci, et seuls les chapitres et paragraphes appelant des modifications ou des éclairages nouveaux sont mentionnés. Dans le même esprit, le document s'efforce de présenter les données 2002 – voire 2003 en ce qui concerne le chômage – tout en les situant par rapport aux données concernant 2000 et 2001 afin d'apprécier les dernières tendances.

---

<sup>1</sup> Bien que le document n'apporte que très peu d'enseignements supplémentaires concernant ce pays.

## TREIZE ANS DE COOPÉRATION ET DE RÉFORMES DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELS DANS LES PAYS ADHÉRENTS ET CANDIDATS

Les principaux éléments nouveaux pris en considération sont:

- (1) la communication de la Commission européenne sur les progrès par rapport aux objectifs de Lisbonne<sup>2</sup>;
- (2) le document de travail de la Commission sur les indicateurs et les niveaux de référence européens<sup>3</sup>;
- (3) la communication de la Commission sur les politiques de l'emploi dans les pays adhérents<sup>4</sup>;
- (4) le rapport 2003 de la Commission sur l'emploi en Europe<sup>5</sup>;
- (5) le rapport de progrès sur la mise en œuvre des stratégies d'apprentissage tout au long de la vie dans les pays adhérents et candidats<sup>6</sup>;
- (6) les rapports 2003 de l'OCDE sur l'emploi et sur l'éducation<sup>7</sup>;
- (7) le rapport de l'étude PIRLS conduite par l'IEA sur l'évaluation des compétences en lecture<sup>8</sup>;
- (8) un rapport sur les conditions de vie et de travail dans les pays candidats<sup>9</sup>;
- (9) une étude sur les investissements étrangers directs dans les pays candidats<sup>10</sup>; et enfin
- (10) les données sur les investissements en matière de recherche et de développement telles qu'elles figurent dans les indicateurs-clefs établis par Eurostat.

Pour des facilités d'écriture et de lecture, le rapport sur les 13 ans de coopération et de réformes de l'enseignement et de la formation professionnels dans les pays adhérents et candidats sera appelé « le rapport », et les pays adhérents et candidats seront regroupés sous la dénomination « pays candidats », sauf quand il sera clair que la formulation ne désigne que les pays adhérents auquel cas nous utiliserons la formule « pays adhérents ». Dans le même esprit, nous utiliserons le terme d'Union européenne ou bien les initiales UE pour désigner l'Europe des 15 pays membres jusqu'au 1er mai 2004.

---

<sup>2</sup> *Éducation et formation 2010. Le succès de la stratégie de Lisbonne appelle des réformes urgentes*, COM(2003) 685 final, 11/11/2003.

<sup>3</sup> Progrès en direction des objectifs communs pour l'éducation et la formation. Indicateurs et niveaux européens de référence, SEC(2004), 21/01/2004.

<sup>4</sup> *Progrès dans la mise en œuvre des documents conjoints d'analyse des politiques de l'emploi dans les pays adhérents*, COM(2003) 663 final, 06/11/2003.

<sup>5</sup> *Emploi en Europe 2003 : Tendances récentes et perspectives*, DG Emploi et Affaires sociales, Commission européenne, Septembre 2003.

<sup>6</sup> *Mise en œuvre des stratégies d'apprentissage tout au long de la vie* : rapport de progrès sur le suivi de la résolution du Conseil de 2002, 17/12/2003.

<sup>7</sup> Regards sur l'éducation: indicateurs de l' OCDE, 2003 et Perspectives de l'emploi de l'OCDE, 2003. Vers des emplois plus nombreux et meilleurs.

<sup>8</sup> PIRLS (Progress in International Reading Literacy Study) International Report, produit par l'IEA (International Association for the Evaluation of Educational Achievement) en 2003 sur la base d'une enquête conduite en 2001 dans 35 pays.

<sup>9</sup> Établi en 2003 sur la base d'une enquête conduite en 2001 dans 12 pays candidats (la Turquie n'a été concernée que plus récemment) par la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail.

<sup>10</sup> Boillot Jean-Joseph, *L'Union européenne élargie. Un défi économique pour tous*, les études de la documentation française, 2003.



## 2. CONCLUSIONS GÉNÉRALES

# 2

L'analyse des éléments nouveaux pris en considération pour la rédaction de cet addenda ne modifie pas les messages généraux énoncés dans le rapport. Il confirme que malgré une croissance économique maintenue au-dessus du niveau observé dans l'Union à 15, la situation dans les domaines de l'emploi et de la formation reste problématique dans la plupart des pays candidats et la formation professionnelle le parent pauvre dans l'ensemble des systèmes d'éducation et de formation. L'écart s'est creusé depuis trois ans entre les pays les plus avancés tels que Chypre, la Hongrie, la Slovénie et l'Estonie et des pays comme la Bulgarie et la Roumanie. Les questions se posent avec une acuité différente selon les pays, mais des problèmes structurels majeurs continuent de handicaper la marche de la plupart d'entre eux en direction des objectifs de Lisbonne, en particulier dans les domaines de l'enseignement et de la formation professionnels.

### 2.1 LES PREMIERS SIGNES D'UNE AMÉLIORATION DANS LE DOMAINE DE L'EMPLOI ET DU MARCHÉ DU TRAVAIL, À L'EXCEPTION DE LA POLOGNE ET DE LA ROUMANIE

L'observation de certaines données économiques et en particulier des flux d'investissements directs étrangers (IDE) dans les pays candidats donne un éclairage intéressant qui peut conduire à relativiser ce jugement général. Selon l'étude mentionnée ci-dessus (Boillot, 2003), le poids de la zone des pays candidats dans les IDE a augmenté considérablement tout au long des années 1990 et ne cesse de prendre de l'importance. D'après l'auteur, rapportant les conclusions des enquêtes conduites auprès des investisseurs, cette attractivité n'est pas tellement liée au niveau des salaires, mais bien plus au niveau du capital humain.

## TREIZE ANS DE COOPÉRATION ET DE RÉFORMES DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELS DANS LES PAYS ADHÉRENTS ET CANDIDATS

En retour, ces IDE sont susceptibles de provoquer une augmentation de la productivité, de contribuer à une amélioration des qualifications et au développement de la formation professionnelle. Mais cela suppose une politique active d'accompagnement et de diffusion dans tous les secteurs de l'économie, faute de quoi, les améliorations restent isolées et contribuent à l'accroissement des inégalités<sup>11</sup>. D'ores et déjà, ces inégalités en matière de productivité entre les secteurs et au sein même des secteurs sont très importantes<sup>12</sup>. Elles sont également très grandes selon les pays et les régions, et sont une des raisons du maintien ou de l'aggravation des disparités entre les pays et des inégalités dans l'accès au marché du travail et à la formation, ainsi que des phénomènes d'exclusion.

Dans le domaine de l'emploi, la baisse constatée ces dernières années dans une majorité de pays semble avoir été enrayée depuis 2000-01 et l'examen de la situation indique une stabilisation, voire une amélioration dans certains pays<sup>13</sup>, à l'exception notable de la Pologne et de la Roumanie, sous l'effet de la croissance économique ainsi que des politiques de soutien à l'emploi surtout basées sur le renforcement des subventions directes à l'emploi. Ces facteurs ont bénéficié en particulier à la population âgée dont le niveau d'emploi atteint ou dépasse le niveau de 1998 dans tous les pays à l'exception de la Pologne et de la Roumanie, tout en restant inférieur au niveau moyen européen dans la moitié des pays. Le taux d'emploi des jeunes reste dramatiquement bas, très en dessous de la moyenne européenne, et la tendance est toujours à la baisse dans la quasi-totalité des pays.

Les changements dans la répartition de l'emploi entre les secteurs semblent s'être ralentis. La baisse de l'emploi agricole

continue mais à un rythme très inférieur à celui constaté jusqu'en 2000. L'emploi industriel est maintenant très stable depuis 1999-2000 dans la quasi-totalité des pays. Dès lors, l'emploi dans les services ne progresse que très faiblement, très en dessous de son poids dans l'Union européenne, à l'exception de Chypre. Par ailleurs l'analyse comparée des conditions de travail montre que les pays candidats souffrent une durée du travail plus longue, des conditions plus pénibles et une organisation plus taylorienne que dans l'Union européenne.

La situation du chômage indique aussi une certaine amélioration dans la mesure où il continue à diminuer à Chypre, en Hongrie, en Lettonie et en Slovaquie, où il diminue depuis 2000-01 en Bulgarie, en République tchèque, en Estonie, en Lituanie et en Slovaquie, et même où il a commencé à diminuer depuis 2002 en Pologne, en Roumanie et en Turquie<sup>14</sup>. Il reste cependant à des niveaux très élevés en Pologne et en Slovaquie et se situe au-dessus de la moyenne européenne dans 7 pays sur 13. Cette amélioration bénéficie particulièrement aux chômeurs de longue durée, et à un moindre degré aux plus jeunes dans la mesure où leur taux de chômage diminue dans la majorité des pays, tout en restant supérieur à la moyenne européenne sauf à Chypre et en Hongrie. Et il augmente sensiblement en Roumanie, en Pologne et en Lettonie.

Les inégalités restent très grandes et nettement supérieures à ce qu'elles sont dans l'UE entre les régions les plus dynamiques et les régions à dominante rurale ou en reconversion industrielle, ainsi qu'entre les plus et les moins qualifiés par rapport à l'accès à la formation et au marché du travail, et au risque de chômage. Cependant la baisse du chômage concerne maintenant de façon prioritaire les moyennement et les moins qualifiés dans les pays où les réformes

---

11 Voir aussi Fragoulis Haralabos, Masson Jean-Raymond & Klenha Vaclav, « Improving Opportunities for Adult Learning in the Acceding and Candidate Countries of Central and Eastern Europe », *European Journal of Education*, Vol. 39, No 1, 2004.

12 Voir le paragraphe 4.2 du rapport, « Les progrès de l'économie ».

13 Tout en se situant cependant à des niveaux sensiblement inférieurs à ce qu'ils étaient ne serait-ce qu'en 1998.

14 Selon les indicateurs structurels, Eurostat, 2003.

sont les plus avancées, Hongrie, Slovaquie et Chypre, tandis que celle-ci continue à concerner en priorité les plus qualifiés dans les autres pays. Ceci constitue une indication que les pays où les restructurations industrielles et agricoles sont les plus importantes et la croissance de l'emploi dans les services la plus rapide continuent de faire appel de façon privilégiée aux diplômés de l'enseignement supérieur, tandis que ceux dont l'économie est la plus proche de celle de l'UE et dont les réformes de l'éducation et de la formation sont les plus avancées commencent à faire appel un peu plus aux diplômés de l'enseignement secondaire.

### 2.2 CONFIRMATION DE LA PRIORITÉ ACCORDÉE À L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les évolutions analysées ci-dessus ont été favorisées par des politiques délibérées accordant la priorité à l'enseignement supérieur, comme en témoigne l'analyse comparée des dépenses par étudiant selon les différents niveaux d'enseignement. Ajouté à un niveau de motivation élevé dans de larges couches des populations et en particulier les plus jeunes en faveur de l'éducation, cela a conduit à un rattrapage rapide des effectifs d'étudiants par rapport aux niveaux observés dans l'UE. Ce rattrapage s'est effectué principalement dans des filières courtes consacrées aux disciplines de la gestion, de l'économie, du droit, de l'informatique et des finances, dans une variété d'universités et d'instituts publics ou privés de qualité variable. Cet effort a permis de répondre aux besoins des investisseurs et des PME qui se sont multipliés rapidement<sup>15</sup>. Cependant, le retard reste considérable vis-à-vis de l'UE dans les domaines des sciences et des technologies, de même qu'il l'est en matière de recherche. Ceci constitue sans doute un handicap vis-à-vis du développement des services à haute valeur technologique ajoutée qui constituent l'une des bases de l'économie de la connaissance.

Plus généralement, comme le souligne la communication sur le suivi des documents conjoints d'évaluation des politiques de l'emploi, « la pénurie et la mauvaise adaptation des qualifications demeure un enjeu majeur ». De fait, l'effort a porté surtout sur l'adaptation des systèmes d'éducation et le développement et la diversification de l'enseignement supérieur, et la formation professionnelle n'a pas reçu dans la plupart des pays la priorité nécessaire de la part des gouvernements ainsi que des autres acteurs concernés parmi lesquels les partenaires sociaux. Au total, « la capacité de réponse de la formation professionnelle aux besoins du marché du travail reste encore limitée ».

Les difficultés rencontrées par les systèmes de formation professionnelle restent les suivantes.

- (1) L'insuffisance des ressources et leur utilisation souvent sous-optimale, notamment en ce qui concerne les mesures actives du marché du travail et la formation des salariés des entreprises, mais aussi l'enseignement professionnel où la situation des enseignants et en particulier de leur formation, et celle des équipements techniques méritent une attention prioritaire dans la plupart des pays.
- (2) Au-delà, la poursuite des réformes suppose le développement de la prospective des qualifications et de la recherche en formation professionnelle, l'établissement accéléré de systèmes nationaux de qualification et de certification et de curricula adaptés, en liaison étroite avec les partenaires sociaux, la promotion de la transparence et de la reconnaissance des qualifications, l'amélioration de la qualité, l'encouragement à la formation auprès de tous les acteurs et le traitement des inégalités dans l'accès à la formation.
- (3) Tout ceci suppose aussi une meilleure coordination interministérielle et administrative, qui permette notamment aux régions de jouer pleinement leur rôle dans le cadre d'un système général assurant l'égalité et la

<sup>15</sup> Au point de représenter aujourd'hui une proportion plus importante que dans l'UE tant du nombre des entreprises que de l'emploi total.

cohésion sociale, ainsi que la participation active des partenaires sociaux à tous les niveaux de développement des systèmes d'éducation et de formation.

Au-delà des premiers messages positifs identifiés ci-dessus quant à la situation de l'emploi et du chômage dans la majorité des pays, les indicateurs qualitatifs des changements intervenus dans l'enseignement secondaire et primaire donnent à penser également que des dynamiques positives sont à l'œuvre dans un grand nombre de pays, ceux en particulier qui continuent à investir massivement dans l'éducation et à approfondir les réformes de l'éducation et de la formation professionnelles. C'est ainsi que les bons résultats obtenus dans l'enquête PIRLS en Lettonie et en Lituanie par exemple et leur comparaison avec les résultats de PISA<sup>16</sup> permettent d'anticiper une amélioration des performances

scolaires dans ces pays, en corrélation avec les améliorations constatées dans l'enquête TIMMS<sup>17</sup> entre 1995 et 1999.

Au total, les typologies présentées dans le rapport<sup>18</sup> restent valides pour l'essentiel. On doit cependant signaler les résultats plus marqués et les dynamiques spécifiques en vigueur dans les pays baltes, à relier sans doute à un investissement public plus élevé dans l'éducation et des politiques particulièrement actives en matière d'éducation et de formation dans la perspective de stratégies d'apprentissage tout au long de la vie. On ne peut cependant pas manquer de s'interroger sur le fait que ces réussites interviennent dans un contexte où la formation professionnelle initiale est nettement moins développée que dans les autres pays candidats. Le tableau ci-dessous présente une version mise à jour de la typologie selon les systèmes d'éducation et de formation.

### Typologie des pays candidats selon les questions d'éducation et de formation

- (a) **La Hongrie et la Slovaquie** où les réformes sont les plus avancées, le niveau de dépenses pour la formation du marché du travail le plus proche de la moyenne européenne, et les taux de progression de la scolarisation dans l'enseignement supérieur parmi les plus élevés, dans un contexte où l'enseignement technique et professionnel continue à tenir une place majeure dans l'enseignement secondaire. Cependant, la dépense publique d'éducation ainsi que le volume des actions de formation continue des salariés restent inférieurs aux moyennes de l'UE en Hongrie tandis qu'ils y sont supérieurs en Slovaquie. Par ailleurs, ces deux pays ont été en mesure de revaloriser de façon substantielle les salaires et la formation des enseignants et c'est dans ces pays que les initiatives dans le domaine de l'apprentissage tout au long de la vie sont les plus significatives.
- (b) **Les trois pays baltes, Chypre et Malte** qui ont en commun d'avoir des niveaux d'investissement en éducation<sup>19</sup> plus élevés que la moyenne européenne, dans un contexte où l'enseignement technique et professionnel ne tient qu'une place limitée dans l'enseignement secondaire. Parmi eux, les réformes sont les plus avancées à Chypre, Malte et en Estonie ; les taux de progression de la scolarisation dans l'enseignement supérieur ont été maximums dans les pays baltes, ainsi que la progression des niveaux des élèves en mathématiques et en sciences entre 1995 et 1999 ; les actions de formation continue y sont plus développées que la moyenne des pays candidats, particulièrement à Chypre, en Lettonie et en Estonie. Et les initiatives y sont nombreuses dans le domaine de l'apprentissage tout au long de la vie.

16 PISA : Programme for International Students Assessment, OCDE 2002/03.

17 TIMMS : Third International Mathematics and Science Survey, conduite en 1999 par le International Study Center (Boston college) et l'IEA (déjà citée à la note 8).

18 Voir les paragraphes 2.1 et 2.3 du rapport.

19 Mesurés en % du PIB.

- (c) **La République tchèque et la Slovaquie** qui ont en commun d'avoir les fractions de la population disposant au moins d'une qualification de niveau CITE 3 parmi les plus élevées (c'est aussi en République tchèque que les résultats de PISA sont les meilleurs) dans un contexte où l'enseignement technique et professionnel reste le plus développé au sein de l'enseignement secondaire. C'est aussi en République tchèque que la participation des salariés à la formation continue est la plus élevée. Cependant, les réformes systémiques de l'éducation et de la formation ont pris du retard, peut être parce que le maintien de l'activité industrielle et le haut niveau des investissements directs étrangers, surtout en République tchèque, ont eu un effet conservateur sur le système de formation professionnelle. C'est ainsi que le niveau de scolarisation dans l'enseignement supérieur n'a que peu augmenté. Par ailleurs, la dépense publique pour l'éducation et pour les mesures actives du marché du travail reste limitée, mais la Slovaquie a engagé récemment un important effort de rattrapage en ce qui concerne la formation des chômeurs.
- (d) **La Pologne** où l'investissement public en éducation est voisin de la moyenne européenne et où le taux d'accroissement de la scolarisation dans l'enseignement supérieur a été parmi les plus élevés. Beaucoup de réformes ont été engagées mais le consensus a été long à trouver entre les acteurs principaux. Ainsi les réformes ont pris du retard, et elles restent tributaires d'un manque flagrant de ressources du côté de l'État et de celui des entreprises en matière de formation continue, d'autant plus qu'elles se développent dans le contexte d'une crise économique grave et d'un chômage extrêmement élevé. Néanmoins les initiatives en matière d'apprentissage tout au long de la vie sont multiples, tandis que les ressources disponibles pour la formation des chômeurs atteignent des niveaux dramatiquement bas.
- (e) **La Roumanie et la Bulgarie** où les résultats sont inférieurs dans la quasi-totalité des domaines. La mise en œuvre des réformes y est sérieusement handicapée par le manque de ressources. La dépense publique d'éducation y est la plus basse ainsi que les taux de participation à la formation continue. Les taux d'abandon prématuré de l'école y sont très élevés. La scolarisation dans l'enseignement supérieur a progressé vivement, mais moins que dans la plupart des pays candidats. Malgré des réformes ambitieuses, des problèmes structurels majeurs continuent d'entraver la modernisation des systèmes et leur adéquation aux besoins du marché du travail et de la société.

### 2.3 LES STRATÉGIES D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

Tout ceci confirme les conclusions du rapport d'avancement des pays candidats par rapport aux stratégies d'apprentissage tout au long de la vie dont il apparaît utile d'en rappeler ici les principales. Deux ans après la fin de la consultation sur le Mémoire de la CCE sur l'éducation et la formation tout au long de la vie en 2001, la situation n'a pas radicalement changé dans les pays adhérents et les pays candidats. Cependant, une dynamique s'est constituée ou s'est renforcée selon les pays en liaison avec leur participation pleine et entière au processus de Copenhague ainsi qu'au processus « Éducation et formation 2010 ». Une série

d'initiatives importantes ont été prises et des stratégies nationales sont en cours d'élaboration dans la plupart des pays. Mais les initiatives engagées reflètent encore le déséquilibre persistant entre les éléments formels et non-formels/informels des systèmes d'apprentissage tout au long de la vie et sont en cours ou trop récentes pour permettre une évaluation.

Par ailleurs, la situation est très différente d'un pays à l'autre. On trouve les initiatives les plus ambitieuses et les plus notables dans les pays les plus avancés en matière de réforme de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP), notamment la Hongrie et la Slovaquie, mais aussi dans les pays qui investissent davantage dans l'éducation, comme l'Estonie, la Lituanie, Chypre et sans doute

## TREIZE ANS DE COOPÉRATION ET DE RÉFORMES DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELS DANS LES PAYS ADHÉRENTS ET CANDIDATS

la Pologne<sup>20</sup> où le contraste est frappant avec l'extrême faiblesse des mesures prises pour la formation des chômeurs.

La situation diffère aussi entre les secteurs et le système d'éducation formel resté prioritaire, l'éducation des adultes en représentant une partie importante, tandis que les modalités d'acquisition des compétences professionnelles et les formes d'apprentissage non-formelles et informelles bénéficient de peu d'attention. La coordination, les liens et les passerelles entre les apprentissages formel, non-formel et informel sont encore trop peu développés comme le montrent les difficultés à améliorer le conseil et l'orientation professionnels, et en particulier les difficultés à promouvoir la coopération entre les différents réseaux, ainsi que les lents progrès dans la reconnaissance et la validation des qualifications acquises par l'expérience. En revanche, les mesures visant à améliorer la transition de l'école à la vie active progressent, ce qui démontre une fois encore la priorité accordée aux réformes du système formel.

La coordination entre les ministères reste insuffisante et aucun pays n'a à ce jour de politique intégrée couvrant l'apprentissage tout au long de la vie. Dans la plupart des États, la coordination des actions concernant l'éducation et la formation tout au long de la vie, instaurée en 2001 pour gérer le processus de consultation sur le Mémorandum, a cessé juste après la fin du processus. Les programmes et politiques progressent dans chaque domaine selon les priorités fixées pour chaque secteur. L'engagement des partenaires sociaux dans la définition et la mise en œuvre des stratégies d'apprentissage tout au long de la vie est toujours défaillant. Bien qu'ils siègent dans de nombreux conseils consultatifs et commissions tripartites, aucun progrès significatif dans ce domaine n'est à noter depuis 2001, sauf au niveau local, où il semble plus facile, dans certains pays, de mettre en œuvre des partenariats actifs.

D'après les rapports nationaux, les activités ont été plus conséquentes dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) particulièrement en Estonie, avec de vastes campagnes d'initiation à l'informatique et à Internet pour les jeunes et les adultes, dans le développement de centres d'apprentissage locaux et régionaux destinés à rapprocher la formation du domicile, faisant appel aux écoles ou autres établissements dans le cadre de multiples partenariats locaux impliquant des acteurs-clés. Le développement des TIC est aussi la principale raison des partenariats public-privé. D'importantes actions ont été entreprises également pour favoriser l'accès à l'éducation dans les zones rurales et pour les groupes défavorisés ou à risques, ainsi que pour développer des « écoles de la deuxième chance » pour les jeunes sortis de l'école sans qualification.

En revanche, il n'y a guère de signes de soutien à la formation sur le lieu de travail à travers des mesures incitatives appropriées, ni d'initiatives visant à favoriser les investissements privés dans la formation. On observe rarement l'apparition de nouveaux mécanismes de financement et on ne voit que très peu d'exemples de réorientation des financements en direction des priorités identifiées. La formation des enseignants bénéficie d'une attention renforcée, mais les questions importantes liées à la revalorisation de la profession enseignante ne sont traitées que dans un petit nombre de pays comme la Hongrie et la Slovaquie. Enfin, la qualité des systèmes d'EFP doit encore s'améliorer sérieusement, surtout dans les trois pays candidats restants, même si beaucoup d'initiatives en cours visent à fournir de meilleurs équipements et infrastructures. Cette image négative de la formation professionnelle dans la plupart des pays contribue au déficit de la motivation à apprendre notamment chez les moins qualifiés.

---

<sup>20</sup> La situation est difficile à évaluer en Pologne étant donné que la régionalisation a débuté en 2000, quand les dépenses publiques du pays en éducation étaient proches de la moyenne européenne (en pourcentage du PIB).

### 2.4 LES RECOMMANDATIONS

Les recommandations faites dans le rapport restent valables. Il s'agit d'abord de s'inscrire pleinement dans la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne et en particulier de la résolution du Conseil sur l'apprentissage tout au long de la vie, de la déclaration de Copenhague et du processus des objectifs pour l'éducation et la formation. Dans ce contexte, il apparaît important de souligner la nécessité des objectifs suivants.

- (1) La mobilisation et la bonne coordination des ministères de l'Éducation et de l'Emploi sont essentielles, mais l'importance des enjeux et l'engagement des ressources nécessaires supposent que la prise de conscience s'effectue au plus haut niveau de l'État.
- (2) Cibler l'usage à venir du Fonds social européen en direction des secteurs prioritaires identifiés et d'abord des chômeurs, des populations à risque d'exclusion, et de la requalification des adultes en général.
- (3) Dans les pays où la décentralisation est en marche, il y a lieu de renforcer le dialogue entre l'État et les nouvelles administrations régionales sur les questions de formation professionnelle et notamment sur celles de la prospective des emplois et des qualifications, des ressources, de la carte scolaire et de l'optimisation des réseaux. Basé sur un cadre national cohérent, ce dialogue doit aussi permettre de promouvoir la qualité, de traiter la question des disparités entre les régions et de mettre en œuvre des mesures correctrices.
- (4) La mise en place des nouveaux curricula doit être accélérée, mais dans un contexte où les mesures d'accompagnement en matière de formation des enseignants, de dotations en équipements et de partenariat avec les entreprises soient mises en œuvre simultanément, sans quoi l'effet risquerait d'être contre-productif.
- (5) Établir un partenariat actif entre l'État et les universités sur les questions de formation professionnelle, en particulier en ce qui concerne le développement des enseignements supérieurs professionnels courts et la formation initiale et continue des enseignants du secondaire professionnel et des formateurs de formation continue.
- (6) Poursuivre le dialogue avec les syndicats d'enseignants sur la perspective d'une revalorisation de la profession étroitement articulée à la modification des pratiques pédagogiques en appui sur les technologies de communication.
- (7) Encourager les établissements scolaires à intervenir dans le champ de la formation continue et faire en sorte que les innovations pédagogiques engendrées dans ce contexte trouvent des prolongements en formation initiale.
- (8) Promouvoir un partenariat systématique entre les établissements scolaires et les entreprises, éventuellement par des mesures incitatives auprès des entreprises, sur les sujets de l'alternance, de la formation des professeurs, des contenus et des méthodes de formation en liaison avec les besoins de qualification, des équipements techniques, des technologies de communication et de l'insertion des jeunes.
- (9) Renforcer le dialogue avec les partenaires sociaux sur les questions liées au développement de la formation continue des salariés des entreprises et mettre en œuvre des mécanismes d'incitation au service des individus et des entreprises.
- (10) Engager dans tous les pays avec tous les partenaires concernés y compris les médias et les ONG intéressées, des campagnes destinées à favoriser la prise de conscience du rôle du capital humain et du développement des ressources humaines dans les stratégies de développement économique et social et notamment dans la perspective de Lisbonne.
- (11) Contribuer à un exercice amélioré du rôle des partenaires sociaux dans ces transformations par le développement d'actions de formation et de renforcement institutionnel appropriées.

## TREIZE ANS DE COOPÉRATION ET DE RÉFORMES DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELS DANS LES PAYS ADHÉRENTS ET CANDIDATS

- (12) Veiller à promouvoir la qualité de la formation par le développement de critères pertinents et de méthodologies souples s'appuyant en particulier sur des mécanismes d'auto-évaluation plutôt que par la mise en œuvre de contrôles bureaucratiques.
- (13) Tirer parti des expériences acquises au travers des programmes européens notamment dans le contexte du plan d'actions de valorisation de Leonardo da Vinci.
- (14) Associer étroitement les partenaires sociaux à toutes les démarches proposées ci-dessus.



## 3. COMMENTAIRES SUR LE CHAPITRE 4

### LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE, DÉMOGRAPHIQUE ET DE L'EMPLOI

# 3

Les commentaires ci-dessous s'appuient sur les données du rapport *Emploi 2003*<sup>21</sup>, les dernières statistiques du chômage en Europe fournies par Eurostat<sup>22</sup> et les résultats d'une étude sur les conditions de travail dans les pays candidats conduite par la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail<sup>23</sup>.

#### 3.1 COMMENTAIRES SUR LE PARAGRAPHE 4.2

##### **Une croissance économique maintenue.**

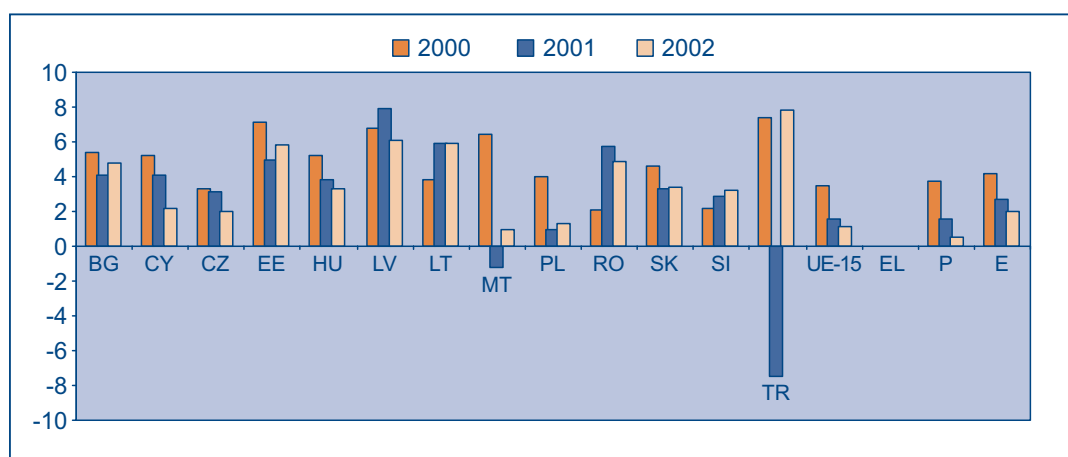
En 2002, la croissance s'est maintenue à un niveau supérieur à la moyenne européenne de 1.1 (UE) dans tous les pays. Alors qu'elle reculait à Chypre, en République tchèque, en Hongrie, en Lettonie et en Roumanie, elle remontait en Bulgarie (4.8), en Estonie (5.8), en Slovénie (3.2) et surtout en Turquie (7.8). Voir diagramme 1 et tableau 1 en annexe.

<sup>21</sup> Pour des raisons de mise à jour statistique, les données du rapport *Emploi 2003* peuvent différer des données du rapport *Emploi 2002*, telles qu'utilisées dans le rapport *Treize ans de coopération et de réformes en matière d'enseignement et de formation professionnels dans les pays adhérents et les pays candidats*. Les diagrammes du chapitre 3 sont basés sur des données du rapport sur l'Emploi en Europe 2003, à l'exception des diagrammes 10 et 10 bis basés sur les indicateurs structurels d'Eurostat (dernière mise à jour du 21/1/2004), et des diagrammes 13 et 13 bis basés sur des données de l'enquête sur les forces de travail 2003 d'Eurostat.

<sup>22</sup> Indicateurs structurels Eurostat (mise à jour janvier 2004) et enquête sur les forces de travail 2003.

<sup>23</sup> Voir note 9.

**Diagramme 1: Taux de croissance du PIB (2000-02)**



Les investissements directs étrangers (IDE) jouent un rôle important dans cette croissance.

Dans l'ensemble des pays candidats, c'est la Pologne qui en bénéficie le plus avec US\$43 milliards en 2001, suivie de la République tchèque avec US\$27 milliards et de la Hongrie avec US\$24 milliards, mais rapportés à la population, la hiérarchie est la suivante : d'abord Malte avec US\$8 637 par habitant, Chypre avec 2 861, la République tchèque avec 2 608, la Hongrie 2 338, l'Estonie 2 234, la Slovénie 1 634, la Slovaquie 1 135, la Pologne 1 095, la Lettonie 928, la Lituanie 724, la Bulgarie 465 et la Roumanie 341.

Et l'attractivité mondiale des pays candidats progresse d'année en année. Selon JJ Boillot, « quatre groupes peuvent être distingués.

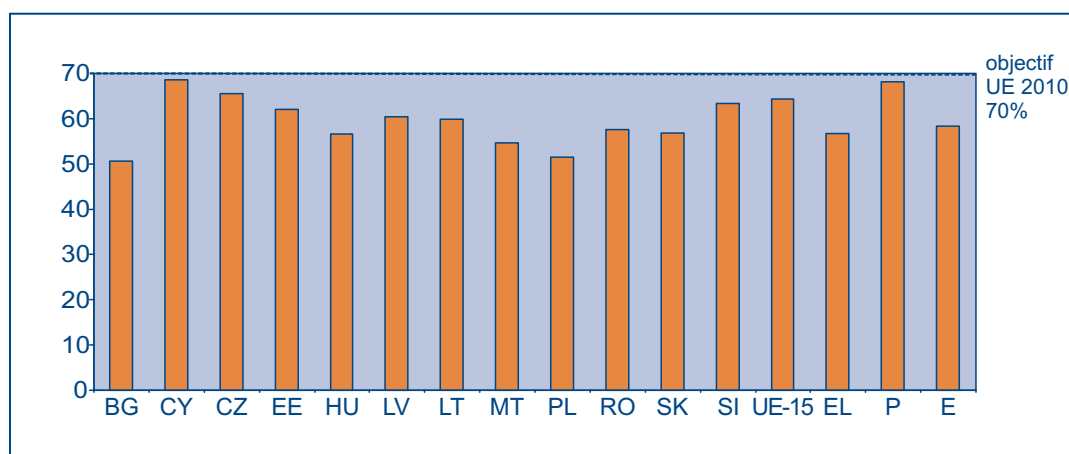
- Deux économies, Hongrie et Slovénie, en phase de convergence vers les niveaux d'IDE de l'Espagne et du Portugal. L'enjeu pour ces deux pays est de savoir s'ils en resteront là ou s'ils rejoindront la trajectoire des petites économies très spécialisées comme la Finlande ou la Suède.
- Deux économies très attractives et dynamiques, la République tchèque et l'Estonie, qui ont reçu dans la dernière période deux fois plus d'IDE que leur

poids dans le monde. Malte s'inscrit dans ce processus de rattrapage rapide. On peut en déduire que les flux d'IDE vers ces pays devraient pouvoir augmenter encore significativement dans les années à venir.

- Un groupe constitué de la Pologne, de la Bulgarie, de la Lettonie et de la Lituanie, se positionne autour de la moyenne de la région, au-dessous de leur poids économique mondial. On peut parler de pays à fort potentiel à court terme si les conditions d'ouverture continuent de s'améliorer dans ces économies.
- Un dernier groupe de pays en dessous de leur potentiel normal avec deux types de trajectoires : en phase de décollage, comme la Slovaquie ou encore en dessous de leur potentiel de rattrapage comme la Roumanie ».

Cette typologie recoupe assez largement celles qui figurent dans le rapport. Ce rapprochement montre bien les corrélations existant entre économie, emploi, et éducation et formation. Les IDE appellent une main-d'œuvre bien formée et contribuent à l'augmentation de la productivité. Dès lors, comme le souligne JJ Boillot, « le seul moteur de rattrapage des pays candidats apparaît dans une utilisation plus efficace de leurs ressources humaines... ».

Diagramme 2: Taux d'emploi (2002)



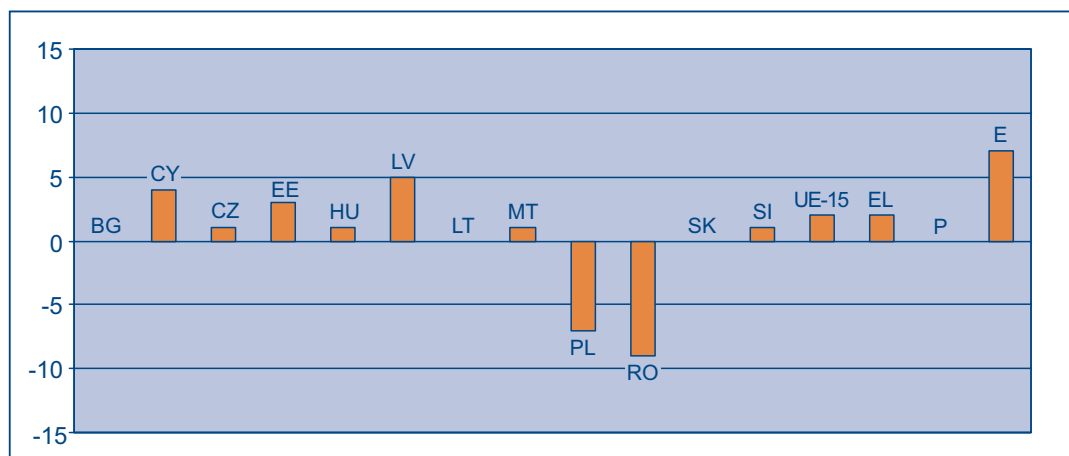
### 3.2 COMMENTAIRES SUR LE PARAGRAPHE 4.2.1

#### Les premiers signes d'une stabilisation ou d'une reprise de l'emploi sauf en Pologne et en Roumanie.

A l'exception de la Pologne et de la Roumanie, l'emploi a commencé à croître dans l'ensemble des pays, tout en restant sensiblement inférieur au niveau qu'il atteignait encore en 1998<sup>24</sup>. Le niveau de l'emploi reste inférieur à la moyenne européenne sauf à Chypre et en République tchèque, mais il semble être reparti à la hausse après une longue période de baisse en Bulgarie et en Lituanie depuis 2001, en République tchèque, en Estonie et en Lettonie depuis 2000, tandis qu'il poursuit une lente remontée, quoiqu'inférieure à celle de la

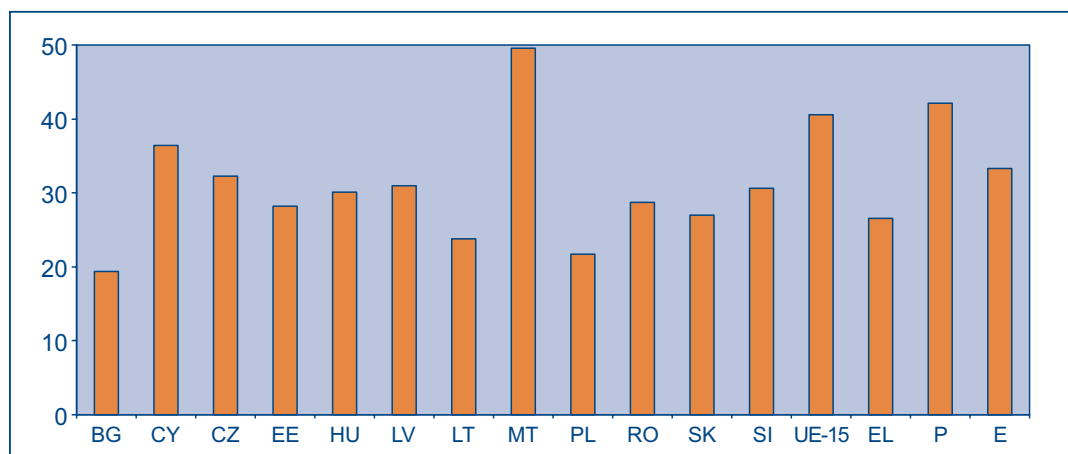
moyenne européenne en Hongrie et en Slovaquie. Ces évolutions sont en partie dues à des politiques de l'emploi qui s'appuient de plus en plus sur des subventions directes à l'emploi (parmi lesquelles les emplois subventionnés et la création d'emplois publics tiennent une place prépondérante) et sur la réduction des incitations à la retraite anticipée. Cependant, l'emploi reste inférieur à 60% (64% dans l'UE) en Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Slovaquie et Slovaquie, et 2002 a vu la poursuite de la détérioration de la situation en Pologne où l'emploi se situe aujourd'hui plus de 12 points en dessous de la moyenne européenne alors qu'il était quasiment au même niveau en 1997, ainsi qu'une chute brutale en Roumanie (de 62.4 à 57.6% en un an). Voir diagrammes 2 et 2 bis et tableau 2 en annexe.

Diagramme 2 bis: Taux d'emploi (% variation 2002/2000)



<sup>24</sup> En République tchèque, 65.4 en 2002 contre 67.3 en 1998 ; en Estonie, 62 contre 64.6 ; en Lituanie, 59.9 contre 63.2 ; en Slovaquie, 56.8 contre 60.0.

**Diagramme 3: Taux d'emploi des 15-24 ans (2002)**



### 3.3 COMMENTAIRES SUR LE PARAGRAPHE 4.2.2

#### L'emploi des jeunes reste dramatiquement bas.

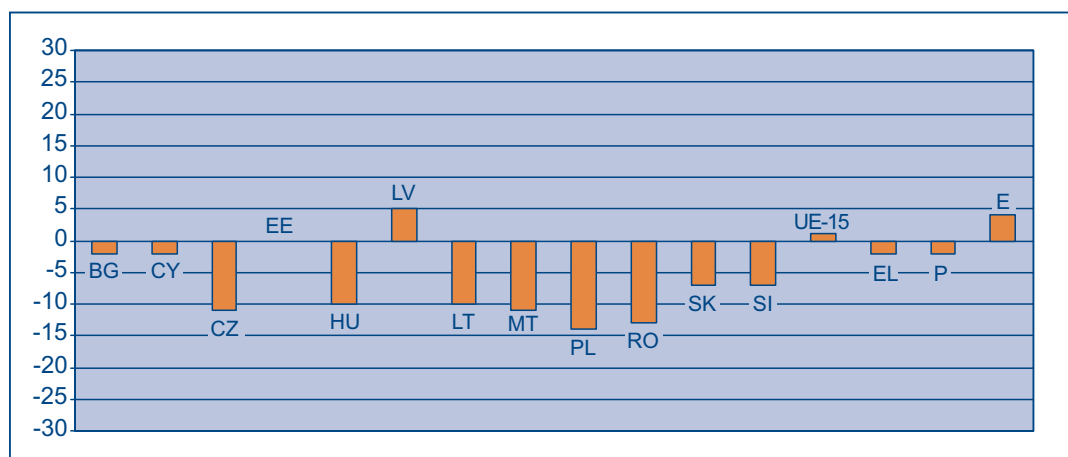
Cette embellie dans le domaine de l'emploi n'a pas profité aux jeunes, dans la mesure où l'emploi des 15-24 ans reste très inférieur à la moyenne européenne sauf à Malte, et continue à baisser. Cette baisse semble stabilisée en Estonie, voire en Lituanie, tandis qu'une légère remontée se manifeste en Lettonie. En revanche la baisse atteint plus de 10% en 2002 par rapport à 2000 en République tchèque et surtout en Pologne et en Roumanie. Ces phénomènes peuvent s'expliquer partiellement par l'accroissement rapide des populations d'étudiants. La situation reste cependant préoccupante dès lors qu'on constate que la participation à

l'enseignement supérieur atteint maintenant dans les pays candidats – mais ne dépasse pas – les taux observés dans l'UE<sup>25</sup>. Voir diagrammes 3 et 3 bis et tableau 3 en annexe.

#### Hausse de l'emploi des plus âgés sauf en Pologne et en Roumanie.

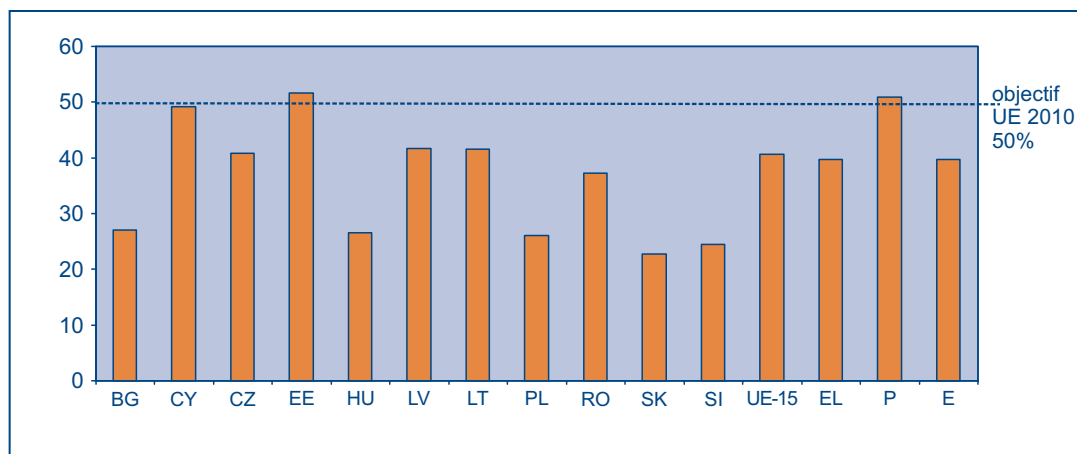
Au contraire, l'emploi des plus âgés s'est amélioré dans la plupart des pays. Il se situe maintenant au-dessus de la moyenne européenne à Chypre et en Estonie, mais aussi en République tchèque, en Lituanie et en Lettonie. La croissance a été particulièrement sensible en Bulgarie (qui a bénéficié d'un ambitieux programme d'emplois d'utilité publique à destination des chômeurs), mais aussi en Hongrie (+20% de 2000 à 2002), en Lettonie et en Estonie.

**Diagramme 3 bis: Taux d'emploi des 15-24 ans (% variation 2002/2000)**

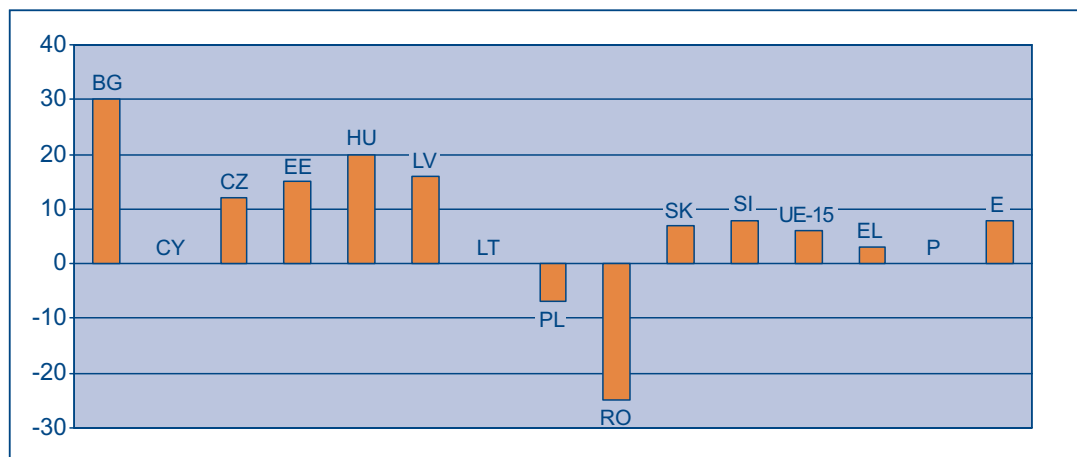


<sup>25</sup> Voir le paragraphe 5.3.

**Diagramme 4: Taux d'emploi des 55-64 ans (2002)**



**Diagramme 4 bis: Taux d'emploi des 55-64 ans (% variation 2002/2000)**

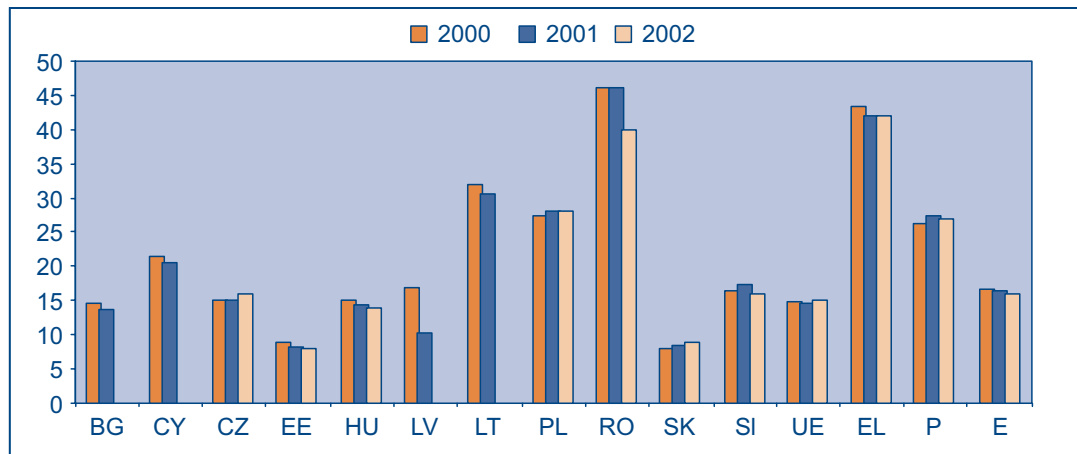


En revanche la situation s'est dégradée en Pologne (-7% entre 2000 et 2002) et surtout en Roumanie (-25%) et les taux d'emploi restent très faibles, plus de 10 points en dessous de l'UE-15 en Bulgarie, Hongrie, Pologne et surtout Slovaquie et Slovénie. Voir diagrammes 4 et 4 bis et tableau 4 en annexe.

### 3.4 COMMENTAIRES SUR LE PARAGRAPHE 4.2.3

**Des modalités, une organisation et des conditions de travail en retrait par rapport aux tendances en cours dans l'Union européenne.**

**Diagramme 5: Taux d'emploi indépendant par rapport à l'emploi global dans certains pays de l'Union européenne et dans les pays candidats (2000-02)**



## TREIZE ANS DE COOPÉRATION ET DE RÉFORMES DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELS DANS LES PAYS ADHÉRENTS ET CANDIDATS

On n'enregistre pas de changement notable en ce qui concerne les taux de travailleurs indépendants avec une grande variété de situations entre l'Estonie et la Slovaquie (moins de 10% de travailleurs indépendants) et la Pologne (28%) et la Roumanie (40%) tandis que la moyenne européenne se situe à 15%. Voir diagramme 5 et tableau 5 en annexe.

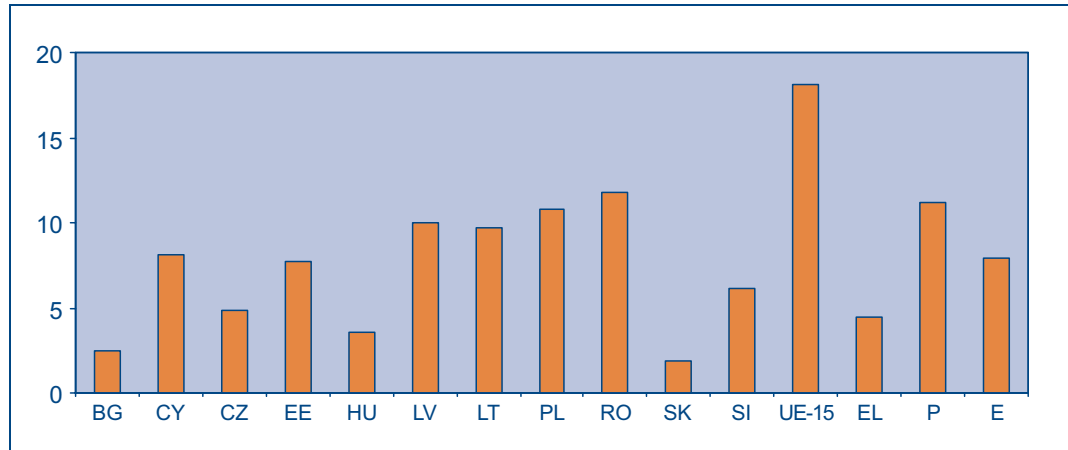
En revanche, l'emploi à temps partiel reste très inférieur au niveau atteint dans l'Union européenne. Il régresse même dans la quasi-totalité des pays, à l'exception de la Lituanie et de la Pologne. En Roumanie où il atteignait presque le niveau de la moyenne européenne en 1998 (16.3 contre 17.3), il est passé à moins de 12% en 2002. Voir diagrammes 6 et 6 bis et tableau 6 en annexe.

L'étude sur les conditions de travail entreprise par la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de travail ajoute des éléments qualitatifs qui permettent de caractériser les pays

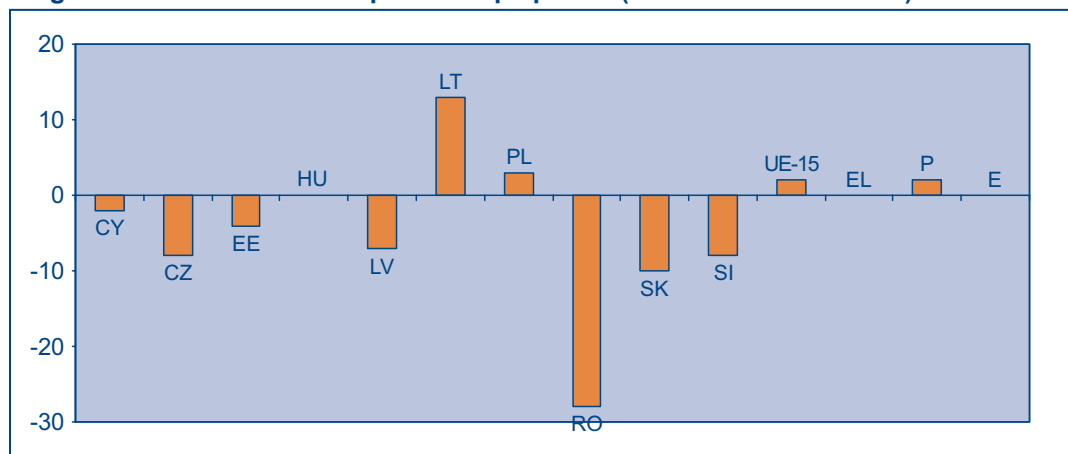
candidats par rapport à l'Union européenne. Parmi les conclusions de l'étude, citons en particulier :

- une exposition plus grande des travailleurs au bruit, aux vibrations et aux positions pénibles;
- des emplois moins au contact des clients et faisant moins appel à l'informatique (12% font usage d'un ordinateur contre 19% dans l'UE);
- une organisation du travail moins décentralisée et plus hiérarchique, moins de délégation de responsabilités et moins de rotation des tâches;
- des travailleurs bénéficiant de moins de formation et de moins d'opportunités d'apprentissage (voir chapitre 7.3 du rapport);
- une durée de travail plus longue et moins différenciée selon les sexes, le travail de nuit étant plus fréquent et le travail à temps partiel moins développé;
- un travail aussi plus intense avec moins d'interruptions, reflétant une organisation du travail plus traditionnelle;

**Diagramme 6: Taux d'emploi à temps partiel (2002)**



**Diagramme 6 bis: Taux d'emploi à temps partiel (% variation 2002/2000)**



- des problèmes de santé liés à la fatigue et à la pénibilité du travail plus fréquents.

Ces résultats sont à analyser à la lumière des différences dans les taux d'emploi entre les hommes et les femmes, particulièrement sensibles dans la catégorie des plus âgés, comme le souligne le rapport *Emploi 2003*. Il est clair que l'amélioration souhaitée de l'emploi féminin chez les plus âgés passe par un effort accentué pour l'amélioration des conditions de travail. Au-delà, ces résultats sont à rapprocher de ceux analysés en ce qui concerne le sous-développement de la formation pour les salariés des entreprises<sup>26</sup>. Ils appellent une prise de conscience renforcée de la part des gouvernements et des partenaires sociaux ainsi qu'un investissement nettement plus marqué dans le capital humain, d'autant que les tendances démographiques sont à la baisse dans tous les pays et que d'ores et déjà, les flux de diplômés des écoles sont appelés à diminuer.

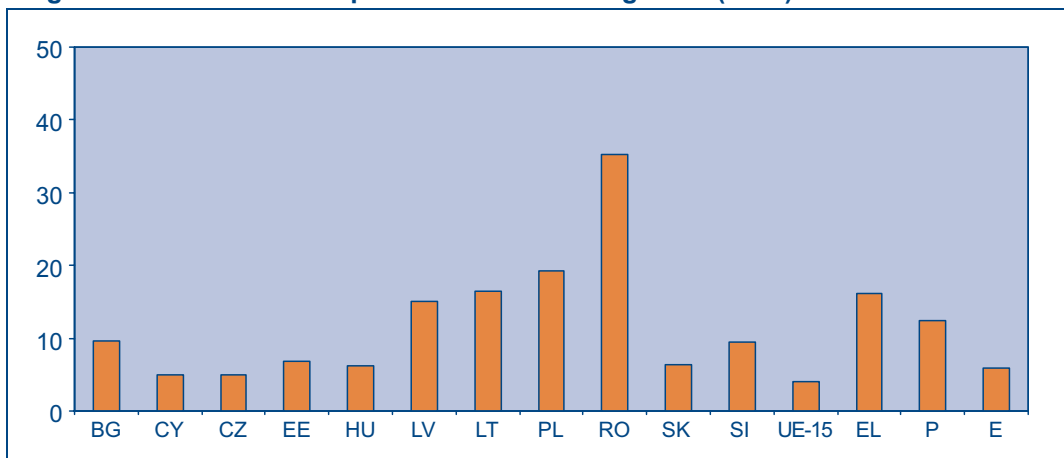
### 3.5 COMMENTAIRES SUR LE PARAGRAPHE 4.2.4

**La croissance de l'emploi dans les services reste modérée et se fait au détriment de l'agriculture tandis que l'emploi dans l'industrie reste stable.**

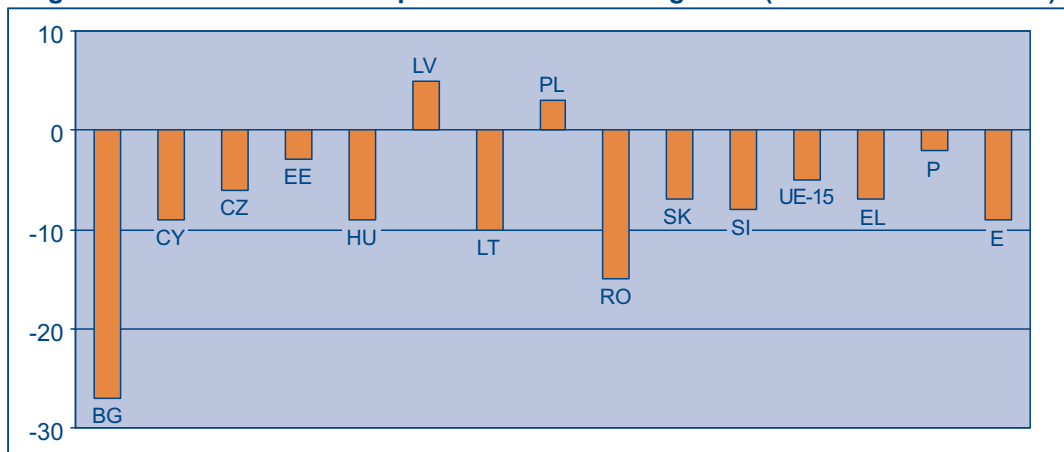
A l'exception de Chypre, les pays candidats offrent une répartition de l'emploi par secteur très différente de celle de l'Union européenne : l'industrie et l'agriculture continuent à mobiliser, ensemble, entre 40 et 50% des emplois dans la quasi-totalité des pays, et jusqu'aux deux tiers en Roumanie.

L'emploi dans le secteur agricole continue à baisser dans la plupart des pays tout en restant très largement supérieur au niveau de l'UE. Cependant il remonte légèrement en Pologne, sans doute en relation avec la poursuite de la crise économique et des restructurations industrielles. Les statistiques montrent une baisse de plus de

**Diagramme 7: Taux de l'emploi dans le secteur agricole (2002)**



**Diagramme 7 bis: Taux de l'emploi dans le secteur agricole (% variation 2002/2000)**



<sup>26</sup> Voir le rapport, chapitre 7.3.6.

## TREIZE ANS DE COOPÉRATION ET DE RÉFORMES DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELS DANS LES PAYS ADHÉRENTS ET CANDIDATS

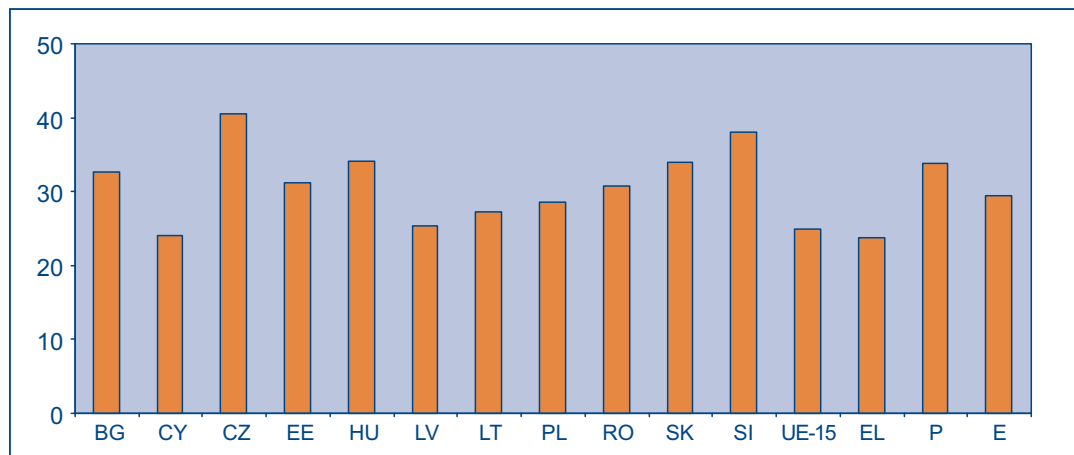
15% de l'emploi agricole en Roumanie (de 40.9 à 35.2% entre 2001 et 2002), mais l'observation d'une remontée dans les mêmes proportions de l'emploi industriel amène à se demander si ces deux mouvements simultanés ne traduisent pas plutôt un changement des nomenclatures utilisées dans les enquêtes. Voir diagrammes 7 et 7 bis et tableau 7 en annexe.

A l'inverse, l'emploi dans l'industrie a enrayé la décroissance observée les années précédentes dans la majorité des pays, alors qu'il reste au-dessus de la moyenne européenne sauf à Chypre et en Lettonie. Il diminue ainsi en Pologne, en Estonie et en Lettonie, mais on assiste à une remontée légère en Slovaquie et en République tchèque, ainsi qu'en Roumanie mais avec les interrogations évoquées ci-dessus sur la nomenclature des emplois utilisée. Ces phénomènes sont aussi à rapprocher de l'importance croissante des

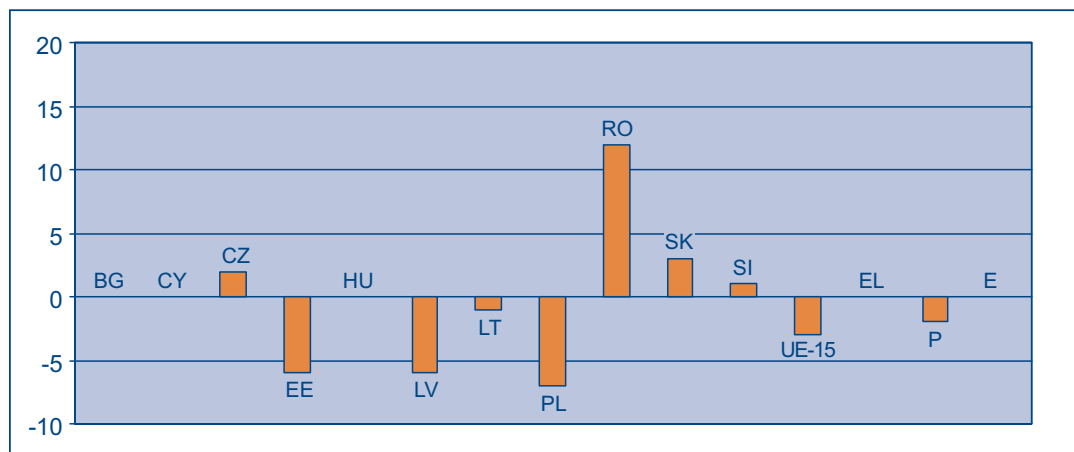
investissements directs étrangers dans ces pays. Voir diagrammes 8 et 8 bis et tableau 8 en annexe.

En conséquence, l'emploi dans le secteur des services augmente légèrement, mais cette augmentation n'est supérieure au taux de croissance observé dans l'Union européenne qu'en Bulgarie, Estonie, Lituanie, Pologne et Roumanie. Au total, il reste très largement au-dessous du niveau de l'UE-15 de 71% à l'exception de Chypre. En 2002, seule l'Estonie dépassait les 60% et seules, la Hongrie, la Lettonie et la Slovaquie approchaient ce seuil. Ces écarts peuvent être considérés comme la mesure d'une marge de manœuvre considérable pour la création des services à haute valeur technologique ajoutée qu'appellent les développements de l'économie de la connaissance, et partant pour la production des qualifications adaptées aux niveaux moyen et supérieur en formation initiale et en formation

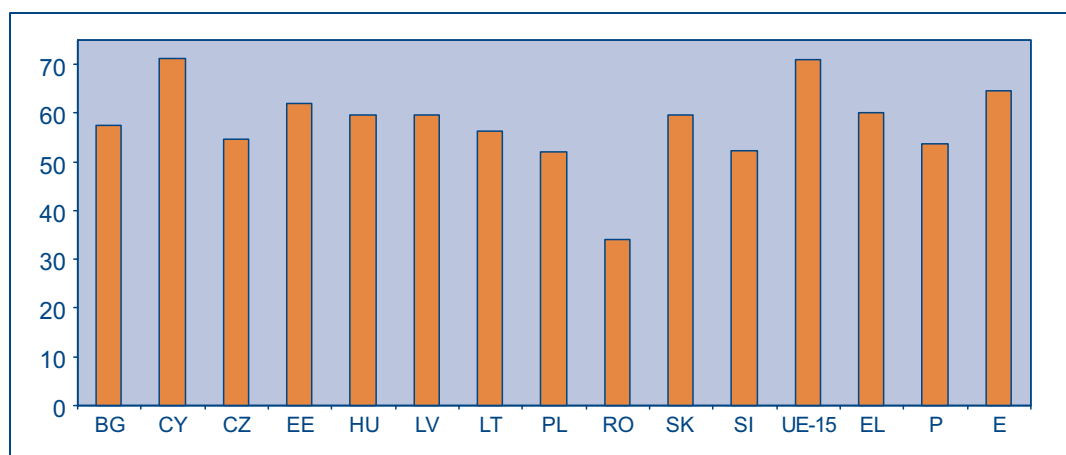
**Diagramme 8: Taux d'emploi dans l'industrie (2002)**



**Diagramme 8 bis: Taux d'emploi dans l'industrie (% variation 2002/2000)**





**Diagramme 9: Taux d'emploi dans le secteur des services (2002)****Diagramme 9 bis: Taux d'emploi dans le secteur des services (% variation 2002/2000)**

continue. Cependant, la tendance observée à la stabilisation de ces écarts après leur réduction rapide tout au long des années 1990 donne un signal préoccupant. On peut certainement invoquer la mobilité de la main-d'œuvre<sup>27</sup>, nettement inférieure à ce qu'elle est dans l'Union européenne, mais aussi sans doute l'absence d'un système performant de formation professionnelle susceptible de fournir les qualifications nécessaires au développement des services et surtout d'anticiper et d'accompagner les changements à venir en matière de restructuration industrielle et agricole. Voir diagrammes 9 et 9 bis et tableau 9 en annexe.

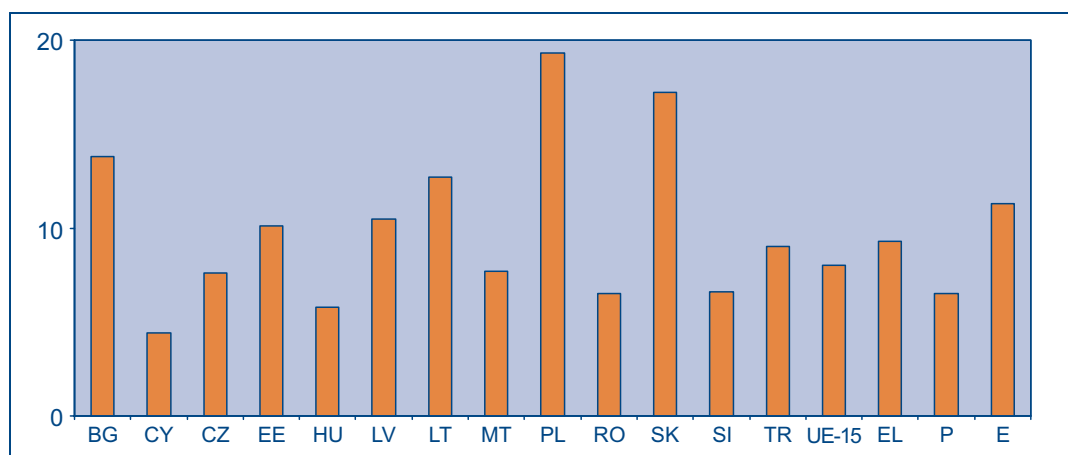
### 3.6 COMMENTAIRES SUR LE PARAGRAPHE 4.2.5

**Depuis 2000, le chômage a tendance à baisser dans les pays candidats. La situation est cependant contrastée et la Pologne et la Slovaquie continuent de présenter des taux de chômage très élevés. L'embellie générale a jusqu'à maintenant assez peu profité aux plus jeunes sauf en Lituanie, et un peu plus aux chômeurs de longue durée.**

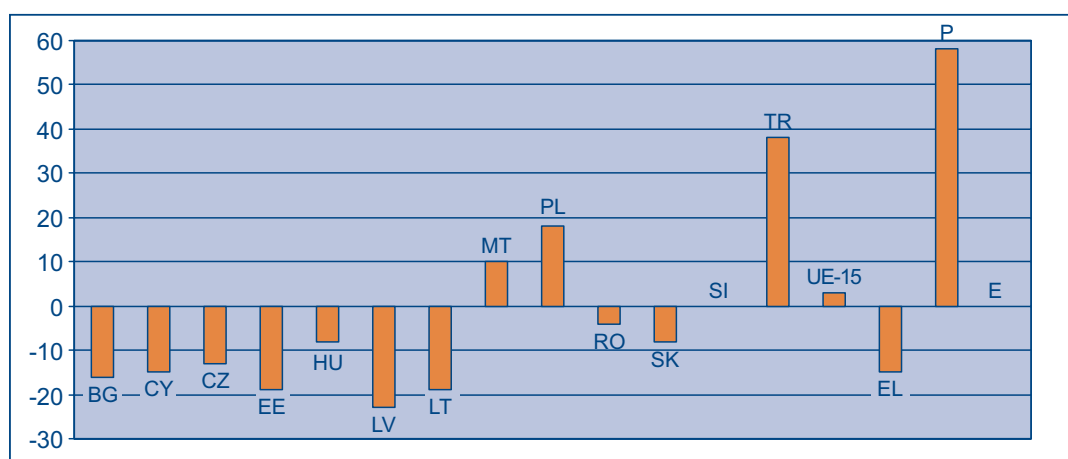
La situation du chômage continue à distinguer les pays où il est moins élevé que la moyenne de l'Union européenne de 8% en 2003 (Chypre 4.4%, Hongrie 5.8%, Roumanie 6.5%, Slovénie 6.6%) de ceux où il lui est nettement supérieur (Pologne 19.3%, Slovaquie 17.2%, Bulgarie 13.8%, Lituanie 12.7%), les autres pays se situant

<sup>27</sup> Ce point est particulièrement souligné dans les documents conjoints d'évaluation des politiques de l'emploi.

**Diagramme 10: Taux de chômage (2003)**



**Diagramme 10 bis: Taux de chômage (% variation 2003/2000)**



dans des positions intermédiaires (République tchèque 7.6%, Malte 7.7%, Turquie 9%, Estonie 10.1% et Lettonie 10.5%).

Bien qu'il ait remonté légèrement en 2003 par rapport à 2002 à Chypre, en République tchèque, en Estonie, en Hongrie et en Slovaquie, il a commencé à baisser en Pologne, Roumanie et en Turquie, et l'analyse des résultats sur une plus longue période montre une tendance générale à la décroissance, à l'exception de Malte<sup>28</sup>. Ainsi, sur la période 2000-03, la décade est particulièrement nette à Chypre, en Bulgarie, en République tchèque et surtout en Estonie, en Lettonie et en Lituanie, bien que le niveau atteint en 2003 dans ces pays reste supérieur au niveau atteint en 1998 en République tchèque, en Estonie et en Lituanie<sup>29</sup>. Cette amélioration

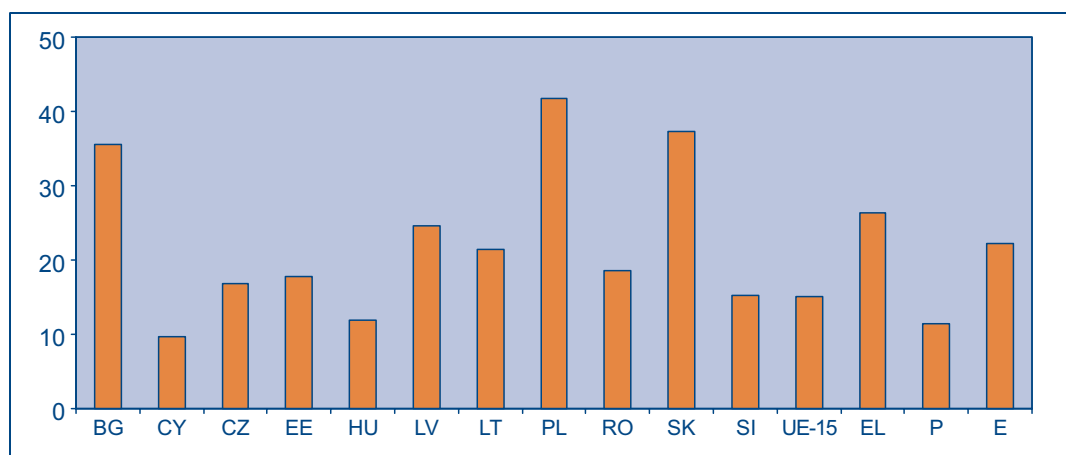
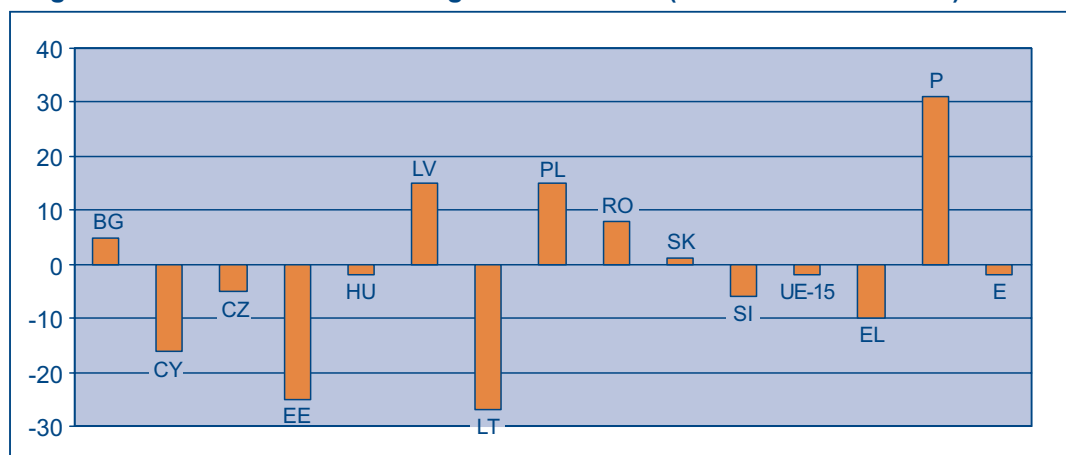
est due à la poursuite de la croissance économique, mais aussi à l'augmentation dans de nombreux pays des mesures en direction des chômeurs et en particulier à l'importance croissante prise par le recours aux emplois subventionnés et aux emplois d'utilité collective<sup>30</sup>. Voir diagrammes 10 et 10 bis et le tableau 10 en annexe.

Cette décroissance profite partiellement aux plus jeunes dans la mesure où les taux de chômage des 15-24 ans sont orientés à la baisse dans la majorité des pays analysés (6 sur 11). C'est en particulier le cas de Chypre, et surtout de l'Estonie et de la Lituanie (ces deux derniers ayant vu le taux de chômage des jeunes baisser de plus de 25% entre 2000 et 2002). Ceci peut être mis en relation avec les développements particulièrement prononcés de l'enseignement supérieur

<sup>28</sup> Il est difficile de se prononcer sur la Pologne, la Roumanie et la Turquie où la décroissance est trop récente.

<sup>29</sup> En République tchèque, 7.6 en 2003 contre 6.4 en 1998; en Estonie 10.1 contre 9.2; en Lituanie 12.7 contre 11.8.

<sup>30</sup> Voir 4.4 et 5.6, les cas de la Slovaquie et de la Hongrie.

**Diagramme 11: Taux de chômage des 15-24 ans (2002)****Diagramme 11 bis: Taux de chômage des 15-24 ans (% variation 2002/2000)**

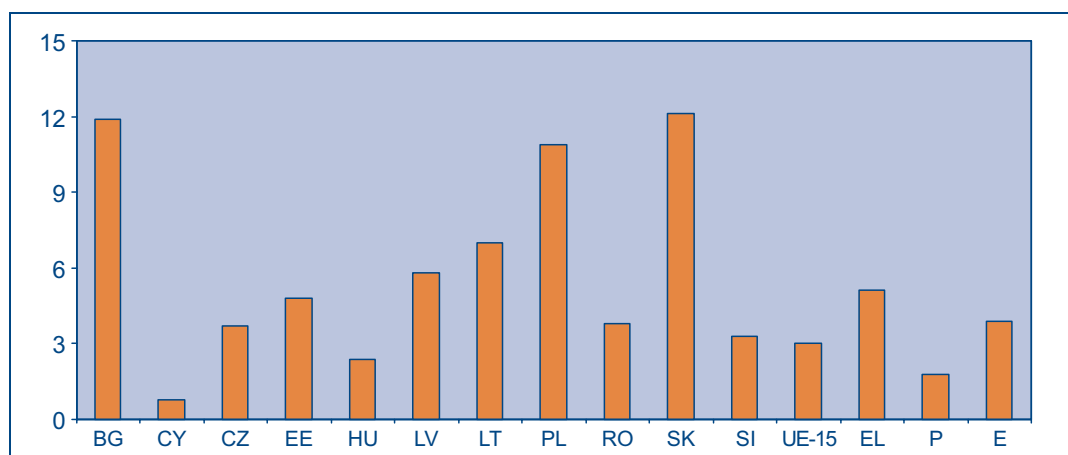
court dans ces pays (voir 5.3). Mais au total, le chômage des jeunes reste supérieur au niveau atteint dans l'UE sauf à Chypre et en Hongrie, et il continue à augmenter en Roumanie, en Lettonie et en Pologne où il dépasse 40% en 2002. Cette situation est particulièrement préoccupante alors même que l'accès des jeunes à l'enseignement supérieur s'amplifie et raréfie l'effectif de ceux qui se présentent sur le marché du travail. De ce point de vue, la détérioration du chômage des jeunes est un indice marquant de la mauvaise adéquation des qualifications avec les besoins du marché du travail et partant, des difficultés à mettre en œuvre les réformes nécessaires de la formation professionnelle initiale. Un seul pays montre entre 2000 et 2002 une décroissance du chômage des jeunes supérieure à celle du chômage en

général : la Lituanie. Voir diagrammes 11 et 11 bis et tableau 11 en annexe.

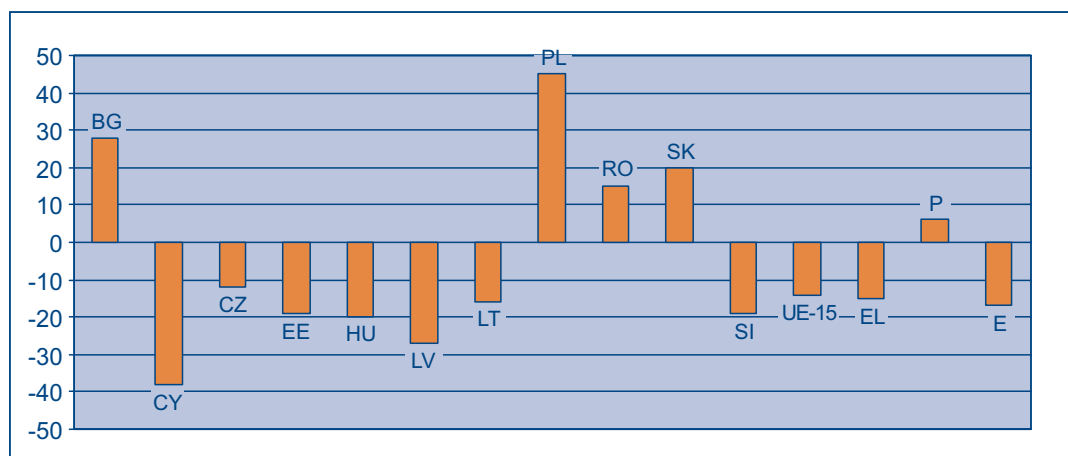
En revanche, les taux de chômage de longue durée sont en baisse sensible dans la plupart des pays. Tout en restant nettement supérieurs aux taux de l'UE, à l'exception de Chypre et de la Hongrie, ils marquent une baisse d'environ 20% et plus entre 2000 et 2002 en Estonie, en Hongrie, en Lettonie, en Lituanie et en Slovaquie, et même de près de 40% à Chypre. Ils témoignent sans doute de l'efficacité des mesures engagées dans le cadre des plans d'action pour l'emploi et des mesures actives du marché du travail. En revanche ils sont en hausse sensible en Roumanie, Slovaquie, Bulgarie<sup>31</sup> et surtout en Pologne (+45% en deux ans). Voir diagrammes 12 et 12 bis et tableau 12 en annexe.

<sup>31</sup> Ces observations concernent la période 2000-02, contrairement aux données qui vont suivre en 3.7 qui prennent en compte également 2003. Concernant la Bulgarie, compte tenu du programme d'emplois d'utilité publique évoqué ci-dessus, la situation pourrait évoluer rapidement.

**Diagramme 12: Taux de chômage de longue durée (2002)**



**Diagramme 12 bis: Taux de chômage de longue durée (% variation 2002/2000)**



### 3.7 COMMENTAIRES SUR LE PARAGRAPHE 4.2.6

**Le chômage continue à frapper particulièrement les moins qualifiés et l'écart entre les taux de chômage des plus et des moins qualifiés reste très supérieur à ce qu'il est dans l'Union européenne. De nouvelles tendances se dessinent.**

L'analyse des taux de chômage par niveau de qualification et de leur évolution ces dernières années est aussi instructive. Comme l'indique une récente publication d'Eurostat<sup>32</sup>, l'achèvement d'études supérieures réduit de façon significative le risque de chômage, particulièrement dans les pays candidats. Alors que l'UE et les

pays candidats présentent des taux de chômage voisins en ce qui concerne les diplômés de l'enseignement supérieur, ces taux s'avèrent deux fois plus élevés dans les pays candidats pour ce qui est des niveaux de qualification inférieurs.

L'analyse des évolutions depuis 2001 confirme ces indications ; elle permet également de distinguer deux groupes de pays.

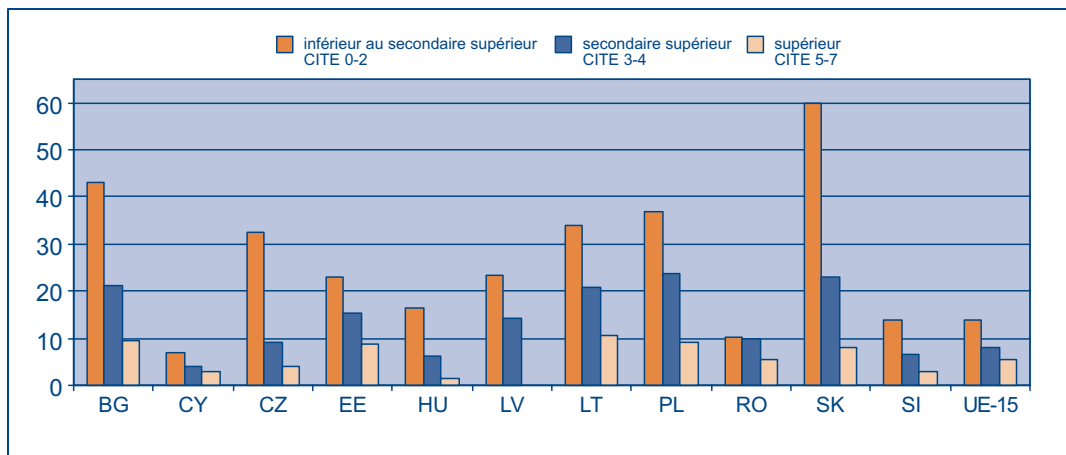
- Les pays où la baisse du chômage porte principalement sur les plus qualifiés : République tchèque, Lituanie, Roumanie, Estonie et Slovaquie, tandis qu'il a tendance à augmenter pour les moins qualifiés, particulièrement en Roumanie. C'est dans cette catégorie que l'on constate un élargissement de la hiérarchie entre les taux de chômage

<sup>32</sup> « Catching up with the EU? Comparing highly qualified human resources in the EU and the acceding countries », *Statistics in Focus*, Theme 9, Eurostat, 2003.

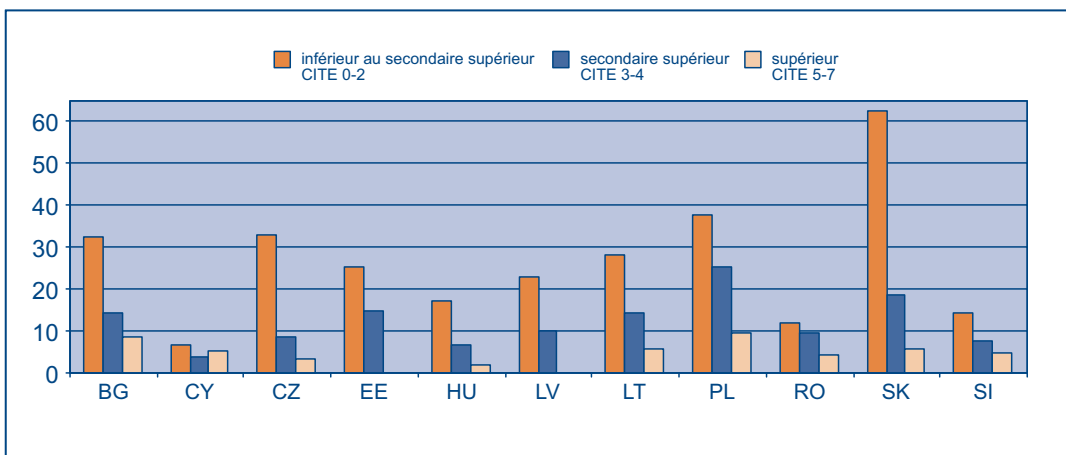
selon les niveaux de qualification : de 8 en 2001 à 10 en 2003 pour le rapport entre le taux de chômage des moins qualifiés et celui des plus qualifiés dans la catégorie des 15-39 ans en République tchèque ; de 7.5 à 11 en Slovaquie ; de 3 à 5 en Lituanie ; de 2 à 2.7 en Roumanie. Ce phénomène appelle sans doute deux types d'explication : (1) il s'agit de pays où les processus de restructuration industrielle et/ou agricole sont encore très actifs et se traduisent par des licenciements massifs que les mesures actives du marché du travail ne parviennent pas à endiguer à l'échelle voulue ; (2) il s'agit aussi de pays où les réformes de la formation professionnelle initiale avancent lentement et où les entreprises préfèrent puiser dans le réservoir en croissance rapide des diplômés de l'enseignement supérieur.

■ Les pays où la baisse du chômage (ou la moindre hausse selon les cas) porte en priorité sur les « moyennement » voire les moins qualifiés : Bulgarie, Chypre, Hongrie et Slovaquie, tandis que les plus qualifiés voient leur taux de chômage augmenter dans les trois derniers cas entre 2001 et 2003. C'est dans cette catégorie que l'on observe un resserrement de la hiérarchie entre les taux de chômage selon les niveaux de qualification : de 12 à 10 en Hongrie, de 5 à 3 en Slovaquie, de 2.3 à 1.3 à Chypre et de 4.5 à 4 en Bulgarie. Deux types de raisons doivent être invoqués: (1) en ce qui concerne la Bulgarie, on voit ici les effets directs d'un programme massif d'emplois d'utilité publique lancé à grands frais en 2002 par le gouvernement et qui a porté en priorité sur les moins qualifiés ; (2) en ce qui concerne Chypre, la Hongrie et la

**Diagramme 13: Taux de chômage par niveau de qualification des 15-39 ans (2001)**



**Diagramme 13 bis: Taux de chômage par niveau de qualification des 15-39 ans (2003)**



## TREIZE ANS DE COOPÉRATION ET DE RÉFORMES DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELS DANS LES PAYS ADHÉRENTS ET CANDIDATS

Slovénie, pays où les réformes du marché du travail et de la formation professionnelle sont les plus avancées, on peut penser qu'une certaine stabilisation est en cours et qu'après avoir recruté massivement des diplômés de l'enseignement supérieur et tout en continuant à le faire, les entreprises se tournent maintenant plus volontiers qu'auparavant vers des titulaires de qualification moyenne ou inférieure, s'appuyant sur les résultats positifs des réformes engagées. Voir diagrammes 13 et 13 bis et tableaux 13 et 13 bis en annexe.

Ces inégalités doivent aussi être vues dans le contexte de grandes disparités entre les régions. Comme le souligne la communication sur le suivi des rapports

conjointes d'évaluation des politiques de l'emploi, « les marchés du travail sont fortement segmentés avec une division entre d'un côté les villes capitales et les régions où une économie moderne et dynamique et une force de travail qualifiée sont concentrées, et de l'autre côté le reste des régions. Ainsi, des pénuries de main-d'œuvre dans les régions les plus développées coexistent avec un chômage élevé dans d'autres régions. Les différences entre les réussites sur le marché du travail des plus et des moins qualifiés restent substantielles. A moins que la tendance ne soit renversée, la plupart des pays adhérents court le risque de marginaliser des parties importantes de la population et de les exclure de l'emploi. Encourager la mobilité régionale et professionnelle demeure un enjeu crucial ».

## 4. COMMENTAIRES SUR LE CHAPITRE 6

### QUESTIONS DE FINANCEMENT ET DE RESSOURCES

# 4

Les commentaires ci-dessous s'appuient principalement sur le document de travail de la Commission concernant les indicateurs et les niveaux européens de référence établis pour l'analyse des progrès réalisés en direction des objectifs communs pour l'éducation et la formation, et sur le rapport de la Commission de 2003 portant sur l'emploi en Europe.

#### 4.1 COMMENTAIRES SUR LE PARAGRAPHE 6.2.2

##### **Les financements privés pour l'éducation plutôt inférieurs au niveau de l'Union européenne.**

Selon les statistiques d'Eurostat pour 2000, les dépenses d'éducation d'origine privée ne sont supérieures au niveau de l'Union européenne qu'à Chypre et en Lettonie (voir indicateur n° 15<sup>33</sup>). Dans les autres pays, telles que mesurées en pourcentage du PIB, elles vont de 0.15% en Slovaquie

à 0.59% en Hongrie<sup>34</sup>. Voir tableau 14 en annexe.

#### 4.2 COMMENTAIRES SUR LE PARAGRAPHE 6.2.3

##### **Une priorité plus marquée qu'au sein de l'Union européenne en faveur de l'enseignement supérieur dans tous les pays candidats.**

Nous disposons maintenant de données sur neuf pays concernant les dépenses totales d'éducation par élève pour l'année 2000. Elles font l'objet des indicateurs n° 17 et 18 parmi les 29 indicateurs. Rapportées au PIB par habitant, ces dépenses indiquent une propension nette des pays candidats en faveur de l'enseignement supérieur au détriment de l'enseignement secondaire. C'est ainsi que six pays montrent une dépense par étudiant supérieure à la moyenne européenne (Chypre, Malte, Hongrie,

<sup>33</sup> Parmi les 29 indicateurs de suivi du programme « Éducation et formation 2010 ».

<sup>34</sup> Les chiffres concernant Chypre et Malte sont différents de ceux avancés dans les monographies qui évaluaient les contributions privées à plus de 3%.

Lettonie, Slovaquie et la République tchèque) tandis que seule Chypre présente une dépense par élève de l'enseignement secondaire supérieure à la moyenne européenne, et que quatre pays présentent une dépense par élève de l'enseignement primaire supérieure à la moyenne européenne (Lettonie, Pologne, Chypre et Lituanie).

Mieux, si l'on observe le ratio entre les dépenses pour l'enseignement supérieur et celles concernant l'enseignement secondaire, alors que les premières sont supérieures aux secondes de 37% dans l'Union européenne, ce ratio est plus élevé dans la totalité des pays candidats, allant de 41% à Chypre, 47% en Lituanie, 66% en Lettonie, 70% en République tchèque, à Malte et en Pologne, 83% en Roumanie, jusqu'à 138% en Hongrie et 157% en Slovaquie. C'est ainsi que la Hongrie et la Slovaquie présentent une situation où les dépenses d'enseignement supérieur par étudiant dépassent le niveau européen de 20% tandis que leurs dépenses pour l'enseignement secondaire n'en atteignent que moins de 80%. Dans la mesure où l'enseignement technique et professionnel représente une fraction importante voire majoritaire des effectifs d'enseignants du secondaire, ces constatations sont un indice significatif d'un moindre intérêt porté dans les pays candidats aux enseignements techniques et professionnels. Voir tableau 15 en annexe.

#### 4.3 COMMENTAIRES SUR LE PARAGRAPHE 6.2.5

##### **Des taux d'encadrement professeurs/étudiants plus faibles dans les pays candidats.**

Contrairement aux informations provenant des monographies, les données d'Eurostat telles que rapportées dans l'indicateur n° 3 montrent des taux d'encadrement professeurs/élèves plutôt plus faibles dans les pays candidats par rapport à la moyenne européenne<sup>35</sup>. C'est ainsi que dans l'enseignement secondaire, le taux d'élèves par enseignant dépasse le niveau

atteint en Grèce et au Portugal (9.8 et 9.9) dans tous les pays étudiés, allant jusqu'à près de 15 et plus en République tchèque, en Slovaquie, en Roumanie et à Chypre (où ils sont cependant inférieurs aux taux observés en Allemagne avec 15.7 et au Royaume-Uni avec 17.5). Ceci n'enlève rien cependant aux conclusions tirées dans le rapport sur la nécessité d'optimiser l'usage des ressources disponibles pour l'éducation, et de procéder aux ré-affectations nécessaires en fonction des priorités identifiées. Voir tableau 17 en annexe.

#### 4.4 COMMENTAIRES SUR LE PARAGRAPHE 6.3.3

##### **Une part croissante des dépenses publiques pour les mesures actives du marché du travail en Hongrie et en Slovaquie. Une part prépondérante aux emplois subventionnés.**

Selon le dernier rapport de l'OCDE sur l'emploi, les politiques pour l'emploi des pays candidats analysés présentent des évolutions contrastées. Au total, la dépense consacrée aux mesures actives est en baisse en République tchèque (de 0.21% en 2000 à 0.17% en 2002) et la part consacrée au service public de l'emploi y représente maintenant plus de 40% tandis que les mesures passives baissent aussi, mais plus légèrement. Elle est en hausse en Hongrie (de 0.39 à 0.51%) avec 23% pour le service public et cette hausse s'effectue au détriment des mesures passives (le ratio mesures actives/mesures passives passe de 80% en 2000 à 140% en 2002). Elle est en hausse également en Slovaquie (de 0.33 à 0.47%) avec environ un tiers pour le service de l'emploi, dans un contexte où les dépenses globales diminuent nettement et les mesures passives sont en chute libre (le ratio mesures actives/mesures passives passe de 40 à 95%).

Alors que les dépenses consacrées à la formation au marché du travail restent très faibles en République tchèque et encore plus en Pologne, elles ont quadruplé en

<sup>35</sup> La différence provient sans doute de choix différents dans les nomenclatures utilisées. Il n'est pas possible dans le cadre de ce document d'approfondir cette question.



#### 4. COMMENTAIRES SUR LE CHAPITRE 6

deux ans en Slovaquie où il est vrai, elles partaient d'un niveau très faible (de 0.01% du PIB en 2000 à 0.04% en 2002).

En revanche, les emplois subventionnés continuent de représenter une part majeure des dépenses consacrées aux mesures actives pour l'emploi, plus d'un tiers en République tchèque, près de la moitié en Slovaquie et deux tiers en

Hongrie, et elles sont en augmentation nette en Hongrie (de 0.21 à 0.34% du PIB de 2000 à 2002) et en Slovaquie (de 0.14 à 0.21%), tandis qu'elles diminuent en Pologne. A l'inverse, les dépenses consacrées aux mesures de retraite anticipée sont en diminution nette, voire en voie d'extinction dans les quatre pays étudiés.



## 5. COMMENTAIRES SUR LE CHAPITRE 7

### LES SYSTÈMES D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELS ET D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

# 5

Les commentaires ci-dessous s'inspirent principalement des résultats de l'étude PIRLS sur les niveaux de lecture des jeunes de 10 ans, ainsi que des derniers résultats de l'enquête PISA tels que rapportés dans le document de travail de la Commission sur les indicateurs et les références et de divers documents d'Eurostat.

#### 5.1 COMMENTAIRES SUR LE PARAGRAPHE 7.1.3

##### **Un niveau de formation de la population active très inégal selon les pays.**

Dans une étude récente consacrée aux investissements directs étrangers dans les pays candidats (Boillot, 2003), l'auteur confirme que « l'idée classique d'un bon niveau d'éducation dans les pays candidats est trompeuse » et il indique plus loin que « le niveau de formation moyen des pays candidats n'apparaît pas

vraiment favorable à un rattrapage économique rapide des nouveaux membres. Il ne s'agit toutefois que d'une moyenne : le constat doit être modulé en raison de différences sensibles entre pays, avec notamment des effets de bassins régionaux qui ne sont pas sans rappeler l'axe Nord-Sud de l'UE.

- Du côté balte, l'Estonie arrive ainsi en deuxième position au sein du total de l'UE-27, à côté de la Finlande et non loin de tous les pays nordiques qui se situent au-dessus de 30% des actifs de niveau supérieur. La Lettonie et la Lituanie (24% de niveau supérieur comme en Allemagne) s'inscrivent dans cet ensemble.
- Le bassin Europe centrale, plus hétérogène, n'est pas sans rappeler néanmoins un profil Allemagne/Autriche plus centré sur une formation secondaire que high-tech. Slovaquie et Hongrie se détachent en tête mais en dessous de la Grèce pour le niveau

supérieur (15% des actifs). Pologne et République tchèque présentent les records de niveau moyen (au-dessus de 70%), de même que la Slovaquie, mais avec un niveau encore plus bas pour la formation supérieure (9%).

- La partie plus orientale des Balkans est également assez hétérogène avec la Bulgarie d'un niveau plus élevé que la Roumanie. Mais la prédominance du niveau de formation moyen et la forte émigration des diplômés de la Bulgarie ne permettent plus clairement de la distinguer de la Roumanie du point de vue de la proportion d'actifs de niveau supérieur qui ne dépasse guère 10% ».

ces données ne modifient pas la perception générale des mauvais résultats obtenus auprès des jeunes de 15 ans dans les pays candidats (à l'exception de la République tchèque et de la Hongrie) par rapport aux pays de l'Union européenne en ce qui concerne la lecture, les mathématiques et les sciences. Voir diagramme 14.

En revanche, les résultats de l'étude PIRLS sur la lecture conduite en 2001 auprès de jeunes de 10 ans, pour la plupart dans leur quatrième année d'école obligatoire, sont nettement plus encourageants. Les résultats sont plus homogènes et les écarts plus limités entre les pays. Parmi les pays européens et candidats y ayant participé, la Suède obtient la meilleure moyenne avec un indice de 561 et la Turquie la plus basse avec 449. Parmi les 10 pays candidats analysés, 8 se situent au-dessus de la moyenne internationale, et la Bulgarie, la Lettonie, la Lituanie, la Hongrie et la République tchèque se situent dans les 10 premiers de la liste. Voir diagramme 15.

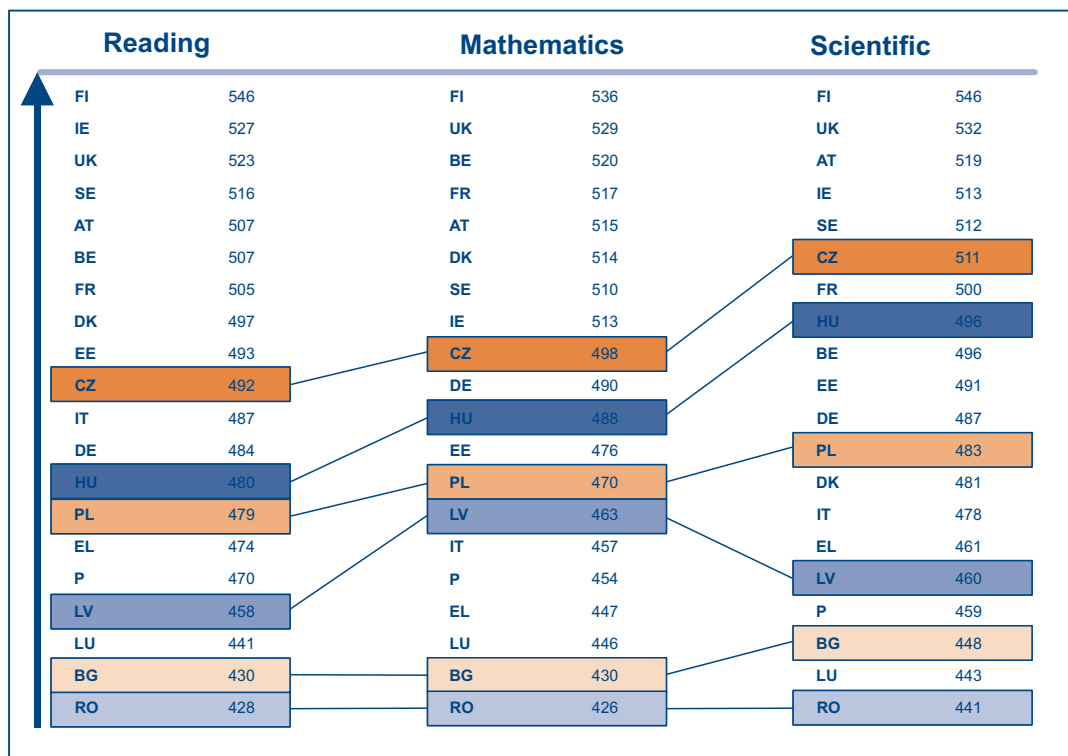
## 5.2 COMMENTAIRES SUR LE PARAGRAPHE 7.1.4

**Les résultats des enquêtes qualitatives montrent des résultats contrastés et des dynamiques différentes selon les pays.**

Les résultats de l'enquête PISA se sont enrichis de la prise en considération de la Roumanie et de la Bulgarie. Tels qu'indiquées par les indicateurs n° 6, 7 et 8,

L'observation des données fournies par TIMMS pour les années 1995 et 1999 avait

**Diagramme 14: Niveau de formation moyen en lecture, en mathématiques et en sciences dans l'UE et quelques pays candidats**



Source: Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), OECD ; Rapport européen sur les indicateurs de qualité de l'éducation et de la formation tout au long de la vie, Commission européenne, 2002.

Diagramme 15: Répartition des résultats obtenus en lecture

Pays	Échelle moyenne des points	Années d'enseignement formel	Âge moyen
Suède	561 (2.2)	4	10.8
Pays-Bas	554 (2.5)	4	10.3
Angleterre	553 (3.4)	5	10.2
Bulgarie	550 (3.8)	4	10.9
Lettonie	545 (2.3)	4	11.0
Lituanie	543 (2.6)	4	10.9
Hongrie	543 (2.2)	4	10.7
Italie	541 (2.4)	4	9.8
Allemagne	539 (1.9)	4	10.5
Rép. tchèque	537 (2.3)	4	10.5
Écosse	528 (3.6)	5	9.8
Féd. de Russie	528 (4.4)	3 ou 4	10.3
France	525 (2.4)	4	10.1
Grèce	524 (3.5)	4	9.9
Rép. slovaque	518 (2.8)	4	10.3
Roumanie	512 (4.6)	4	11.1
Israël	509 (2.8)	4	10.0
Slovénie	502 (2.0)	3	9.8
<b>Moyenne internationale</b>	<b>500 (0.6)</b>	<b>4</b>	<b>10.3</b>
Chypre	494 (3.0)	4	9.7
Rép. de Moldavie	492 (4.0)	4	10.8
Turquie	449 (3.5)	4	10.2
Rép. de Macédoine	442 (4.6)	4	10.7
Maroc	350 (9.6)	4	11.2

Source: PIRLS (étude sur l'évaluation des compétences en lecture), IEA, 2003.

déjà montré une progression importante en ce qui concerne les connaissances en mathématiques et en sciences de pays comme la Lettonie, la Lituanie, la Hongrie et Chypre entre ces deux années tandis que la République tchèque et la Bulgarie voyaient leurs résultats diminuer. La comparaison entre PIRLS et PISA permet d'enrichir cette analyse au domaine de la lecture, dans la mesure où il apparaît légitime de comparer les résultats d'élèves de 15 ans en 2000 avec ceux de 10 ans en 2001 dans le domaine de la lecture, dès lors qu'on fait l'hypothèse d'une continuité des résultats entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire et que les réformes entreprises dans l'éducation ont porté de façon homogène sur les deux<sup>36</sup>.

Dès lors on peut anticiper une amélioration des résultats obtenus par la Bulgarie, la

Lettonie, la Lituanie, et dans une moindre mesure la Hongrie, tandis que les performances de la République tchèque et de la Roumanie resteraient stables, au milieu du tableau pour la République tchèque et dans le bas pour la Roumanie.

La correspondance entre les indications provenant de TIMMS et celles de la comparaison PISA/PIRLS est intéressante car on retrouve les mêmes pays montrant une dynamique positive avec la Lettonie, la Lituanie et la Hongrie, tandis que la République tchèque et la Roumanie restent stables ou en baisse dans les deux cas. En revanche, la Bulgarie est un contre-exemple qui montre une amélioration nette dans le domaine de la lecture et une dégradation des performances en sciences et en mathématiques. Ceci pourrait s'expliquer

<sup>36</sup> De ce point de vue, les résultats de TIMMS peuvent être considérés comme l'indication de changements importants dans l'enseignement secondaire, tout au moins pour une bonne moitié des pays.

par une performance particulièrement mauvaise de l'enseignement secondaire en Bulgarie, à rapprocher du fait qu'entre 1995 et 1999, les dépenses publiques d'éducation mesurées en pourcentage du PIB s'y trouvaient au plus bas de tous les pays candidats.

### 5.3 COMMENTAIRES SUR LE PARAGRAPHE 7.2.6

**Le rattrapage de la participation à l'enseignement supérieur est maintenant réalisé, mais de profondes disparités persistent entre les pays et les études scientifiques restent largement délaissées dans les pays candidats.**

L'accroissement des effectifs d'étudiants s'est poursuivi et les statistiques de l'année 2001 indiquent un taux de participation des 20-29 ans à des études supérieures de 25.5% dans les pays candidats quasiment au même niveau que l'Union européenne à 26%<sup>37</sup>. Ce taux atteint plus de 30% en Lettonie, Pologne, Slovaquie et Estonie, où il dépasse les niveaux observés dans tous les pays de l'Union européenne<sup>38</sup>, tandis qu'il se situe aux environs de 15% à Chypre<sup>39</sup>, en République tchèque, en Roumanie et en Slovaquie, et que la Hongrie, la Lituanie et la Bulgarie sont dans des situations intermédiaires. À noter ainsi que la Lettonie cumule le fait d'avoir un niveau de dépenses publiques d'éducation par étudiant parmi les plus élevés des pays candidats<sup>40</sup> avec celui d'avoir le plus grand nombre d'étudiants. Voir tableau 18 en annexe.

En même temps, le nombre de nouveaux diplômés chaque année dans les pays candidats dépasse maintenant nettement le nombre de diplômés dans l'Union européenne : 55.3 pour 1 000 habitants de 20-29 ans dans les pays candidats en 2001 contre 40.4 dans l'UE. Il atteint en 2001 le chiffre de 74.3 en Pologne et de 62.2 en Lettonie, des chiffres comparables à ceux des pays de l'UE qui produisent le plus de diplômés (Irlande et France). Voir tableau 19 en annexe.

Cependant, la répartition des étudiants selon les disciplines enseignées est très différente. Ainsi la proportion d'étudiants engagés dans des études scientifiques se situe à peu près au niveau de la moitié de la proportion observée dans l'Union européenne : 6.1% des 20-29 ans contre 11.8%. Parmi les pays candidats, seules la République tchèque et Chypre affichent des taux supérieurs à la moyenne européenne, tandis que la Hongrie, Malte, la Slovaquie et la Lituanie se situent à 5% et moins<sup>41</sup>. Quant aux études d'ingénieur, elles rassemblent des proportions équivalentes d'étudiants dans les pays candidats et ceux de l'Union. Les mêmes constatations peuvent être faites sur les nombres de nouveaux diplômés. Plus, l'observation des effectifs de diplômés au niveau du doctorat (Ph.D. ou CITE 6) montre un écart important dans la mesure où les pays candidats affichent une moyenne de 1.3 diplômés pour 1 000 habitants de 20-29 ans contre 2.9 dans l'Union. Voir aussi les indicateurs n° 10, 11, 12 et 13.

<sup>37</sup> Voir pour plus de détails la publication d'Eurostat, *Statistics in Focus, Science and technology*, Thème 9, 9/2003: « Catching up with the EU ? Comparing highly qualified human resources in the EU and the acceding countries ».

<sup>38</sup> A l'exception de la Suède et de la Finlande.

<sup>39</sup> Il importe de se rappeler qu'une grande partie des étudiants cypristes partent étudier à l'étranger.

<sup>40</sup> Voir 4.2.

<sup>41</sup> Ces chiffres proviennent de la publication d'Eurostat mentionnée dans la note 37. À noter cependant que les indicateurs présentés dans le document de travail de la Commission, et qui concernent la catégorie plus large des mathématiques, des sciences et des technologies, montrent un écart plus limité entre les pays candidats et ceux de l'UE en ce qui concerne les taux d'étudiants dans ces domaines parmi l'ensemble des étudiants. Selon ces indicateurs, la Bulgarie, la République tchèque, la Roumanie et la Slovaquie montrent des taux de 26 à 31%, supérieurs à ceux de la moitié des pays de l'UE analysés. En revanche, la situation des nombres de diplômés est moins satisfaisante, et seules, la République tchèque, la Roumanie et la Lituanie atteignent des taux de diplômés en mathématiques, sciences et technologies parmi l'ensemble des diplômés, voisins de la moyenne européenne.

Ces données sont à rapprocher des indicateurs structurels sur les dépenses en matière de recherche et de développement. Alors qu'en 2001 l'Union européenne dépensait 1.98% du PIB pour ce poste, les 10 pays adhérents dépensaient en moyenne 0.83%, et seules la République tchèque avec 1.30% et la Slovénie avec 1.57% dépassaient les 1%. Mais l'examen de la répartition de l'effort entre l'État et les entreprises est aussi éclairant : 56% de l'effort est assuré par les entreprises dans l'UE alors que ce taux n'atteint 50% qu'en Slovénie, en Slovaquie et en République tchèque. C'est dire que l'effort de recherche repose essentiellement sur l'État, notamment en Pologne, en Bulgarie et à Chypre, où il en assure environ les deux tiers. Ainsi les insuffisances de la recherche dans les pays candidats sont dues pour l'essentiel à l'extrême faiblesse de l'investissement des entreprises dans ces domaines. On retrouve ici des conclusions conformes à celles concernant les développements de la formation pour les salariés et de l'emploi. La spécificité majeure des pays candidats repose sur un tissu économique majoritairement composé de petites et moyennes entreprises, dans une proportion supérieure à ce qu'elle est dans l'Union européenne. Mais ces entreprises de taille plus petites, mais aussi plus fragiles et plus récentes, parviennent mal à assurer la formation de leurs salariés de même qu'à contribuer à l'effort de recherche et de développement.

Tout ceci incline à penser que si l'écart s'est comblé avec l'Union européenne en ce qui concerne les effectifs de l'enseignement supérieur, ce rattrapage s'est fait surtout dans le contexte d'études supérieures courtes, en particulier dans les domaines de la gestion, de l'économie, du droit et des finances où l'offre de formation s'est largement développée comme analysée dans le rapport<sup>42</sup>, dans les universités, mais aussi dans de multiples institutions, tant publiques que privées.

Par ailleurs, l'écart constaté dans le rapport en ce qui concerne les dépenses consacrées à la recherche et à la technologie trouve ici son pendant au niveau des enseignements supérieurs. De ce point de vue, il est intéressant de considérer les indicateurs composites<sup>43</sup> établis par la Commission et présentés dans le document de travail cité plus haut afin d'évaluer le degré de préparation à l'économie de la connaissance : selon les deux indicateurs, les pays candidats se situent tous au-dessous de tous les pays de l'UE, les plus avancés étant la République tchèque, la Slovaquie et Chypre pour l'indicateur d'investissement, Chypre, Malte et la Hongrie pour l'indicateur de performance. En revanche, l'analyse de la croissance de ces deux indicateurs entre 2000 et 2001, montre une dynamique supérieure à celle des pays de l'UE en Estonie, Slovaquie et Lettonie pour l'indicateur d'investissement, ainsi qu'en Lituanie, Hongrie et Lettonie pour l'indicateur de performance.

#### 5.4 COMMENTAIRES SUR LE PARAGRAPHE 7.3.2

**Une mise à jour des données concernant l'accès à la formation continue. Confirmation des profondes inégalités selon les niveaux de qualification.**

Dans le paragraphe 7.3.2 du rapport, la note 219 exprimait un certain scepticisme à l'égard des données sur la participation à la formation continue en Slovaquie et en Lettonie, telles que provenant de l'enquête Force de travail 2002. En revanche, les données concernant Chypre, la Hongrie et la Slovénie semblaient sous-estimées, en regard des informations provenant des monographies. Telles que figurant parmi les indicateurs structurels, et prenant appui sur des méthodes de calcul nouvelles dans quatre pays, les données 2003 donnent un éclairage plus vraisemblable.

<sup>42</sup> Paragraphe 7.2.7.

<sup>43</sup> Le document propose deux indicateurs, l'un mesurant l'investissement dans l'économie de la connaissance, le second mesurant la performance. Le premier agrège des données concernant : la dépense de recherche et développement par habitant, le nombre de chercheurs par habitant, le nombre de doctorats par habitant, la dépense totale d'éducation par habitant, le taux de participation à l'apprentissage tout au long de la vie, le niveau de « gouvernement électronique », la création de capital fixe. Le second rassemble le PIB par heure travaillée, les brevets déposés par habitant en Europe et aux États Unis, les publications scientifiques par habitant, le niveau de commerce électronique, le taux de succès scolaire.

## TREIZE ANS DE COOPÉRATION ET DE RÉFORMES DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELS DANS LES PAYS ADHÉRENTS ET CANDIDATS

L'écart reste important entre les pays candidats et l'Union européenne dans la mesure où la participation à la formation continue s'y établit à 5.6% en moyenne contre 9.6% dans l'UE. Les taux les plus élevés se situent en Slovaquie à 15.1%, en Lettonie à 8.1%, à Chypre à 7.9%, en Estonie à 6.2% et en Hongrie à 6%, tous au-dessus des pays de la cohésion. En revanche, les taux d'accès à la formation continue restent très bas en Roumanie à 1.3% et en Bulgarie à 1.4%. Et dans les pays pour lesquels les données sont comparables entre 2002 et 2003, on constate une augmentation en Estonie et en Pologne, et à un moindre niveau en Roumanie, et une diminution en République tchèque. Ces données confirment que certains pays ont commencé d'accorder à la formation des adultes une attention croissante. Ils témoignent aussi, comme le montrent de nombreuses recherches empiriques, la persistance d'une motivation élevée pour l'éducation et la formation parmi des parties importantes de la population. Voir tableau 20 en annexe.

Par ailleurs le document de travail de la Commission fournit une analyse intéressante de la participation à la formation continue selon les niveaux de qualification à partir de l'indicateur n° 19. Si l'on met ainsi en relation le nombre des bénéficiaires de formation les moins qualifiés par rapport à l'ensemble des bénéficiaires, on constate que l'écart est encore plus important dans les pays

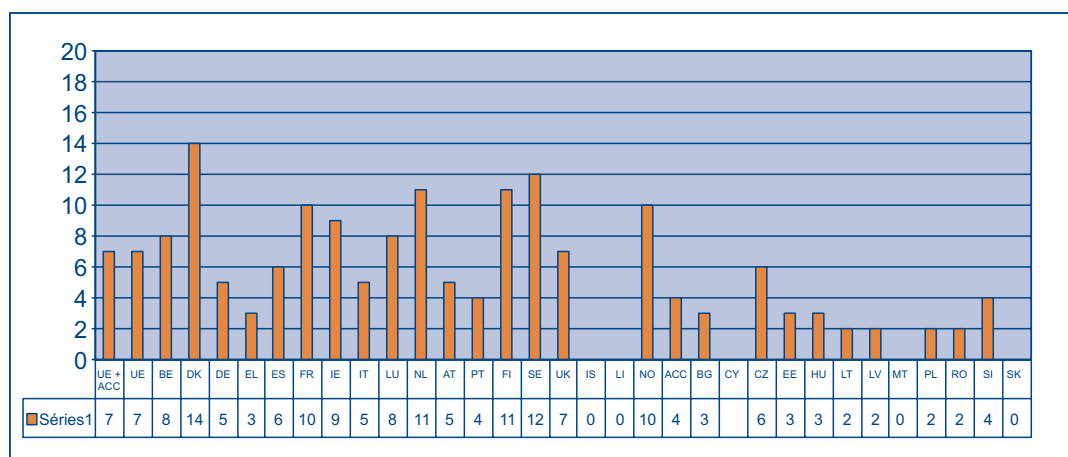
candidats. Alors que ce ratio est de 2.3 par rapport à 8.5, c'est à dire 27%, dans l'UE selon les données 2002, il est de 0.7 par rapport à 5, c'est à dire 14%. Autant dire que les inégalités d'accès à la formation continue selon les niveaux de qualification sont environ deux fois plus grandes dans les pays candidats, alors même que l'accès y est nettement plus réduit. C'est en Pologne et en Estonie que cette inégalité est la plus prononcée tandis que la Slovaquie, la Slovaquie et la Lituanie montrent des écarts moins accentués. Voir tableau 21 en annexe.

### 5.5 COMMENTAIRES SUR LE PARAGRAPHE 7.3.6

#### Confirmation du faible investissement des entreprises dans la formation continue des salariés.

Le document de travail de la Commission confirme le faible niveau des actions de formation organisées par les entreprises. Selon l'indicateur n° 21 portant sur le nombre d'heures de formation pour 1 000 heures de travail, quatre heures sont passées en formation dans les pays candidats en moyenne tandis que ce chiffre atteint sept heures dans les pays de l'Union européenne. Les disparités sont aussi importantes entre la République tchèque où ce montant atteint six heures alors qu'il ne dépasse pas deux heures en Lettonie, Lituanie, Pologne et Roumanie. Voir diagramme 16.

**Diagramme 16: Nombre d'heures de formation professionnelle continue par 1 000 heures de travail (toutes entreprises), NACE (1999)**



Source: CVTS Eurostat, 1999.

ACC: pays adhérents et pays candidats



## 5.6 COMMENTAIRES SUR LE PARAGRAPHE 7.3.8

**Une croissance rapide du nombre de chômeurs en formation en Slovaquie, mais au-dessous du nombre des bénéficiaires d'emplois subventionnés.**

Alors qu'il stagne en République tchèque ou diminue en Hongrie et surtout en Pologne, le nombre de bénéficiaires des actions de formation au marché du travail

(principalement chômeurs) a augmenté considérablement en Slovaquie où il a été multiplié par 10 en deux ans<sup>44</sup>. Cependant, ces effectifs restent nettement inférieurs à ceux bénéficiant d'emplois subventionnés dont ils représentent environ 70%. La situation est plus discriminante en Hongrie où l'on compte environ six fois plus d'emplois subventionnés que de chômeurs en formation, tandis que les effectifs s'équilibrent en République tchèque.

---

<sup>44</sup> Voir le rapport de l'OCDE *Employment outlook 2003*.



## ANNEXE

**Tableau 1 : Taux de croissance du PIB dans les pays candidats et certains pays de l'UE de 2000 à 2002**

	BG	CY	CZ	EE	HU	LV	LT	MT	PL	RO	SK	SI	TR	UE	EL	P	E
<b>2000</b>	5.4	5.2	3.3	7.1	5.2	6.8	3.8	6.4	4	2.1	2.2	4.6	7.4	3.5	4.2	3.7	4.2
<b>2001</b>	4.1	4.1	3.1	5	3.8	7.9	5.9	-1.2	1	5.7	3.3	2.9	-7.5	1.6	4.1	1.6	2.7
<b>2002</b>	4.8	2.2	2	5.8	3.3	6.1	5.9	1	1.3	4.9	3.4	3.2	7.8	1.1	4	0.5	2

Source : *Emploi en Europe 2003 : Tendances récentes et perspectives*, Commission européenne, 2003

**Tableau 2 : Taux d'emploi dans certains pays de l'UE et les pays candidats de 2000 à 2002 et taux de variation de 2000 à 2002**

	BG	CY	CZ	EE	HU	LV	LT	MT	PL	RO	SK	SI	UE	EL	P	E
<b>2000</b>	50.4	65.7	65	60.3	56.3	57.5	60.1	54	55.1	63	56.8	62.8	63.2	55.7	68.3	54.8
<b>2001</b>	49.6	67.8	65.1	61	56.5	58.6	58.4	54.6	53.4	62.4	56.8	63.8	64.1	55.4	68.7	57.7
<b>2002</b>	50.6	68.6	65.5	62	56.6	60.4	59.9		51.5	57.6	56.8	63.4	64.3	56.7	68.2	58.4
<b>% variation 2002/2000</b>	0	4	1	3	1	5	0	1*	-7	-9	0	1	2	2	0	7

\* % variation 2001/2000

Note : Objectif UE 2010 = 70%

Source : *Emploi en Europe 2003 : Tendances récentes et perspectives, Commission européenne, 2003*

**Tableau 3 : Taux d'emploi des 15-24 ans dans certains pays de l'UE et les pays candidats de 2000 à 2002 et pourcentage de variation entre 2000 et 2002**

	BG	CY	CZ	EE	HU	LV	LT	MT	PL	RO	SK	SI	UE	EL	P	E
<b>2000</b>	19.7	37	36.4	28.3	33.5	29.6	26.5	55.7	25.3	33.1	29	32.8	40.2	27.1	43.1	32
<b>2001</b>	19.7	38.4	34.3	28.1	31.8	28.8	22.9	49.6	24	32.6	27.7	30.5	40.8	26	43	33.5
<b>2002</b>	19.4	36.4	32.3	28.2	30.1	31	23.8		21.7	28.7	27	30.6	40.6	26.6	42.1	33.3
<b>% variation 2002/2000</b>	-2	-2	-11	0	-10	5	-10	-11*	-14	-13	-7	-7	1	-2	-2	4

\* % variation 2001/2000

Source : *Emploi en Europe 2003 : Tendances récentes et perspectives, Commission européenne, 2003*

**Tableau 4 : Taux d'emploi des 55-64 ans dans certains pays de l'UE et les pays candidats de 2000 à 2002 et pourcentage de variation entre 2000 et 2002**

	BG	CY	CZ	EE	HU	LV	LT	PL	RO	SK	SI	UE	EL	P	E
<b>2000</b>	20.8	49.4	36.3	44.8	22.2	36	41.6	28	49.5	21.3	22.7	37.8	38.6	51	36.8
<b>2001</b>	23.9	49.1	37.1	48.5	24.1	36.9	39.3	27.4	48.2	22.4	25.5	38.8	38	50.1	39.2
<b>2002</b>	27	49.2	40.8	51.6	26.6	41.7	41.6	26.1	37.3	22.8	24.5	40.1	39.7	50.9	39.7
<b>% variation 2002/2000</b>	30	0	12	15	20	16	0	-7	-25	7	8	6	3	0	8

Note : Objectif UE 2010 = 50%

Source : *Emploi en Europe 2003 : Tendances récentes et perspectives, Commission européenne, 2003*

**Tableau 5 : Taux d'emploi indépendant par rapport à l'emploi global dans certains pays de l'UE et les pays candidats de 2000 à 2002**

	BG	CY	CZ	EE	HU	LV	LT	PL	RO	SK	SI	UE	EL	P	E
<b>2000</b>	14.7	21.4	15	9	15	16.9	32	27.4	46.2	8	16.5	14.9	43.3	26.3	16.7
<b>2001</b>	13.7	20.6	15.1	8.2	14.3	10.3	30.5	28	46.1	8.4	17.4	14.7	42.1	27.3	16.4
<b>2002</b>			16	8	14		28	40	40	9	16	15	42	27	16

Source : *Emploi en Europe 2003 : Tendances récentes et perspectives, Commission européenne, 2003*

**Tableau 6 : Taux d'emploi à temps partiel par rapport à l'emploi global dans certains pays de l'UE et les pays candidats de 2000 à 2002 et pourcentage de variation entre 2000 et 2002**

	BG	CY	CZ	EE	HU	LV	LT	PL	RO	SK	SI	UE	EL	P	E
<b>2000</b>		8.3	5.3	8	3.6	10.8	8.6	10.5	16.4	2.1	6.6	17.7	4.5	11	7.9
<b>2001</b>	3.2	8.1	4.9	8.1	3.6	10	9.7	10.3	16.5	2.3	6.1	17.8	4	11	7.9
<b>2002</b>	2.5		4.9	7.7	3.6			10.8	11.8	1.9	6.1	18.1	4.5	11.2	7.9
<b>% variation 2002/2000</b>		-2*	-8	-4	0	-7*	13*	3	-28	-10	-8	2	0	2	0

\* % variation 2001/2000

Source : *Emploi en Europe 2003 : Tendances récentes et perspectives, Commission européenne, 2003*

**Tableau 7 : Taux d'emploi dans le secteur agricole dans les pays candidats et certains pays l'UE de 2000 à 2002 et taux de variation entre 2000 et 2002**

	BG	CY	CZ	EE	HU	LV	LT	MT	PL	RO	SK	SI	UE	EL	P	E
<b>2000</b>	13.2	5.4	5.2	7.1	6.8	14.4	18.4	1.5	18.8	41.4	6.9	10.3	4.3	17.3	12.7	6.5
<b>2001</b>	9.7	4.9	4.9	6.8	6.2	15.1	16.5		19.1	40.9	6.4	10.7	4.2	16.8	12.7	6.3
<b>2002</b>				6.9	6.2				19.3	35.2	6.4	9.5	4.1	16.1	12.4	5.9
<b>% variation 2002/2000</b>	-27*	-9*	-6*	-3	-9	5*	-10*		3	-15	-7	-8	-5	-7	-2	-9

\* % variation 2001/2000

Source : *Emploi en Europe 2003 : Tendances récentes et perspectives, Commission européenne, 2003*

**Tableau 8 : Taux d'emploi dans l'industrie dans les pays candidats et certains pays de l'UE de 2000 à 2002 et taux de variation entre 2000 et 2002**

	BG	CY	CZ	EE	HU	LV	LT	MT	PL	RO	SK	SI	UE	EL	P	E
<b>2000</b>	32.8	24.1	39.9	33.2	33.9	26.8	27.4	28.4	30.9	27.3	32.8	37.5	25.8	23.9	34.5	29.4
<b>2001</b>	32.7	24	40.5	32.8	34.4	25.3	27.2		30.5	27.5	33.1	37.9	25.5	24	34	29.5
<b>2002</b>				31.2	34.1				28.6	30.7	33.9	38	25	23.8	33.8	29.4
<b>% variation 2002/2000</b>	0*	0*	2*	-6	0	-6*	-1*		-7	12	3	1	-3	0	-2	0

\* % variation 2001/2000

Source : *Emploi en Europe 2003 : Tendances récentes et perspectives, Commission européenne, 2003*

**Tableau 9 : Taux d'emploi dans le secteur des services dans les pays candidats et certains pays de l'UE de 2000 à 2002 et taux de variation entre 2000 et 2002**

	BG	CY	CZ	EE	HU	LV	LT	MT	PL	RO	SK	SI	UE	EL	P	E
<b>2000</b>	54	70.5	54.8	59.7	59.5	58.7	54.2	70	50.4	31.3	60.3	52.3	69.9	58.8	52.8	64.1
<b>2001</b>	57.6	71.1	54.6	60.4	59.4	59.6	56.3		50.4	31.6	60.5	51.4	70.4	59.3	53.2	64.1
<b>2002</b>				62	59.7				52	34.1	59.6	52.4	71	60	53.8	64.7
<b>% variation 2002/2000</b>	7*	1*	0*	4	0	2*	4*		3	9	-1	0	2	2	2	1

\* % variation 2001/2000

Source : *Emploi en Europe 2003 : Tendances récentes et perspectives, Commission européenne, 2003*

**Tableau 10 : Taux de chômage dans les pays candidats et certains pays de l'UE de 2000 à 2003 et taux de variation 2000-02 et 2000-03**

	BG	CY	CZ	EE	HU	LV	LT	MT	PL	RO	SK	SI	TR	UE	EL	P	E
<b>2000</b>	16.4	5.2	8.7	12.5	6.3	13.7	15.7	7	16.4	6.8	18.7	6.6	6.5	7.8	11	4.1	11.3
<b>2001</b>	19.2	4.4	8	11.8	5.6	12.9	16.1	6.7	18.5	6.6	19.4	5.8	8.3	7.4	10.4	4.1	10.6
<b>2002</b>	17.8	3.9	7.3	9.5	5.6	12.6	13.6	7.4	19.8	7.5	18.7	6.1	10.3	7.7	10	5.1	11.3
<b>2003</b>	13.8	4.4	7.6	10.1	5.8	10.5	12.7	7.7	19.3	6.5	17.2	6.6	9	8	9.3	6.5	11.3
<b>% variation 2002/2000</b>	9	-25	-16	-27	-11	-9	-14	6	21	10	0	-8	58	-1	-10	24	0
<b>% variation 2003/2000</b>	-16	-15	-13	-19	-8	-23	-19	10	18	-4	-8	0	38	3	-15	58	0

Source: Indicateurs structurels, Eurostat, dernière mise à jour 21/01/2004

**Tableau 11 : Taux de chômage des 15-24 ans dans les pays candidats et certains pays de l'UE de 2000 à 2002 et taux de variation entre 2000 et 2002**

	BG	CY	CZ	EE	HU	LV	LT	MT	PL	RO	SK	SI	UE	EL	P	E
<b>2000</b>	33.7	11.5	17.8	23.6	12.1	21.4	29.3	5.9	36.3	17.2	37.1	16.2	15.4	29.4	8.8	22.6
<b>2001</b>	39.3	10.3	17.3	23.5	10.9	23	30.2		39.8	17.6	39	16	14.6	28	9.2	21.4
<b>2002</b>	35.5	9.7	16.9	17.7	11.9	24.6	21.4		41.7	18.5	37.3	15.3	15.1	26.4	11.5	22.2
<b>% variation 2002/2000</b>	5	-16	-5	-25	-2	15	-27		15	8	1	-6	-2	-10	31	-2

Source : Emploi en Europe 2003 : Tendances récentes et perspectives, Commission européenne, 2003



Tableau 12 : Taux de chômage à long terme dans les pays candidats et certains pays de l'UE de 2000 à 2002 et taux de variation entre 2000 et 2002

	BG	CY	CZ	EE	HU	LV	LT	PL	RO	SK	SI	UE	EL	P	E
<b>2000</b>	9.3	1.3	4.2	5.9	3	7.9	8.3	7.5	3.5	10.1	4.1	3.5	6	1.7	4.7
<b>2001</b>	11.9	0.9	4.2	5.7	2.5	7.2	9	9.3	3.3	11.4	3.5	3.1	5.4	1.5	3.9
<b>2002</b>	11.9	0.8	3.7	4.8	2.4	5.8	7	10.9	3.8	12.1	3.3	3	5.1	1.8	3.9
<b>% variation 2002/2000</b>	28	-38	-12	-19	-20	-27	-16	45	15	20	-19	-14	-15	6	-17

Source : *Emploi en Europe 2003 : Tendances récentes et perspectives, Commission européenne, 2003*

Tableau 13 : Taux de chômage par niveau de qualification des 15-39 ans (2001-03)

	Inférieur au secondaire supérieur			Secondaire supérieur			Supérieur		
	2001	2002	2003	2001	2002	2003	2001	2002	2003
BG	43.0	39.1	32.5	21.2	20.0	14.4	9.5	10.3	8.6
CY	6.9	6.8	6.8	4.1	3.4	3.6	3.0	3.2	5.2
CZ	32.4	30.8	32.8	9.0	8.0	8.5	4.1	2.3	3.2
EE	22.9	24.0	25.1	15.3	11.8	14.7	8.6		
HU	16.3	16.0	17.3	6.2	6.3	6.6	1.4	2.5	1.8
LV	23.4	29.9	22.9	14.3	14.1	10.1			
LT	33.9	24.7	28.1	20.8	14.3	14.2	10.7	8.4	5.6
PL	36.7	37.9	37.6	23.6	26.0	25.5	9.3	9.4	9.7
RO	10.3	12.6	12.0	9.8	11.6	9.5	5.5	5.3	4.4
SK	60.0	62.3	62.6	23.0	21.4	18.7	8.0	5.2	5.9
SI	13.8	14.3	14.1	6.5	6.6	7.7	2.8	3.9	4.9
<b>EU-15</b>	<b>13.7</b>	<b>14.2</b>		<b>8.0</b>	<b>8.4</b>		<b>5.3</b>	<b>5.9</b>	

Source : *Enquête sur les forces de travail, Eurostat, 2003*

TREIZE ANS DE COOPÉRATION ET DE RÉFORMES DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELS DANS LES PAYS ADHÉRENTS ET CANDIDATS

**Tableau 13 bis: Écart ente les taux de chômage selon les niveaux de qualification, évolution entre 2001 et 2003**

	Taux de chômage des moins qualifiés/ plus qualifiés		Taux de chômage des moyennement qualifiés/ plus qualifiés	
	2001	2003	2001	2003
BG	4.5	3.8	2.2	1.7
CY	2.3	1.3	1.4	0.7
CZ	7.9	10.3	2.2	2.7
HU	11.6	9.6	4.4	3.7
LT	3.2	5	1.9	2.5
PL	3.9	3.9	2.5	2.6
RO	1.9	2.7	1.8	2.2
SI	4.9	2.9	2.3	1.6
SK	7.5	10.6	2.9	3.2

Source : Enquête sur les forces de travail, Eurostat, 2003

**Tableau 14: Financements privés pour l'éducation en pourcentage du PIB, 2000**

UE	EL	E	P	CY	CZ	HU	LV	MT	RO	SK
0.62	0.25	0.62	0.08	1.16	0.46	0.59	0.8	0.51	0.25	0.15

Source : Progrès en direction des objectifs communs pour l'éducation et la formation. Indicateurs et niveaux européens de référence, document de travail, Commission européenne, 2004

**Tableau 15: Dépenses totales d'éducation par étudiant par niveau d'éducation rapportées au PIB par habitant en Euros SPA\***

(%)	UE	EL	E	P	CY	CZ	HU	LT	LV	MT	PL	RO	SK
CITE 5-6	36.1	34.7	33.0	29.3	49.9	39.4	44.1	30.8	43.6	45.0	30.8	29.7	42.7
CITE 2-4	26.3	23.2	25.7	31.7	35.5	23.1	18.5	20.9	26.2	26.4	18.1	16.2	16.6
CITE 1	18.0	20.9	19.5	21.9	19.0	13.2	17.4	18.7	22.0	16.4	20.6	9.9	11.3
CITE 5-6/MOY UE	1.0	-4.0	-9.0	-19.0	38.0	9.0	22.0	-15.0	21.0	25.0	-15.0	-18.0	18.0
CITE 2-4/MOY UE	1.0	-12.0	-2.0	20.0	35.0	-12.0	-30.0	-21.0	0.0	0.0	-31.0	-38.0	-37.0
CITE 2-4/CITE 5-6	37.0	50.0	28.0	-8.0	41.0	70.0	138.0	47.0	66.0	70.0	70.0	83.0	157.0

\* standard de pouvoir d'achat

Source : Progrès en direction des objectifs communs pour l'éducation et la formation. Indicateurs et niveaux européens de référence, document de travail, Commission européenne, 2004

**Tableau 16 : Ratio des élèves par rapport aux enseignants par niveau d'éducation (CITE 1-3) 2000/01**

	EL	E	P	BG	CY	CZ	EE	HU	LT	LV	MT	PL	RO	SI	SK
CITE 1	11.3	11.0	8.0	11.3	13.6	13.1	10.3	12.5	(:)	13.2	18.1	16.8	13.3	13.8	12.9
CITE 2	9.8	(:)	9.9	13.0	15.1	14.5	11.2	11.2	12.0	13.2	9.9	13.1	14.8	13.3	14.5
CITE 3	12.7	14.7	11.6	17.7	21.1	19.4	14.7	11.3	16.9	17.6	19.0	12.5	(:)	13.1	20.7

(:) Donnée non disponible

Source : Progrès en direction des objectifs communs pour l'éducation et la formation. Indicateurs et niveaux européens de référence, document de travail, Commission européenne, 2004

TREIZE ANS DE COOPÉRATION ET DE RÉFORMES DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELS DANS LES PAYS ADHÉRENTS ET CANDIDATS

**Tableau 17 : Participation à l'enseignement supérieur en 2001**

	Participation totale		En sciences	En ingénierie, fabrication et construction
	% de la population des 20-29 ans	% des femmes au total	% de participation au total	% de participation au total
EU-15 (*)	26.0	53.2	11.8	14.5
EL	(:)	(:)	(:)	(:)
E	28.1	52.5	13.0	16.6
P	23.6	57.0	7.1	20.4
BG	22.7	56.3	4.8	21.4
CZ	15.5	50.1	14.6	16.7
EE	30.3	60.1	8.7	12.7
CY (**)	14.4	58.0	13.1	4.6
LV	31.7	61.8	6.4	9.9
LT	25.5	59.8	4.9	21.6
HU	20.6	54.8	4.8	15.5
MT (**)	(:)	54.8	4.8	6.2
PL	30.6	58.0	5.5	14.4
RO	15.9	53.5	5.3	21.6
SI	30.5	56.0	5.0	17.5
SK	16.1	51.3	7.7	20.6
TR	(:)	40.5	10.4	19.4

(\*) Estimation

(\*\*) Taux de croissance annuel moyen calculé pour 1999-2001

(:) Donnée non disponible

Source : 'Catching up with the EU? Comparing highly qualified human resources in the EU and the acceding countries', Statistics in Focus, Theme 9, Eurostat, 2003

**Tableau 18 : Diplômés de l'enseignement supérieur en 2001**

	Total des diplômés		En sciences		En ingénierie, fabrication et construction	
	% de la population des 20-29 ans	% des femmes au total	% de la population des 20-29 ans	% des diplômés au total	% de la population des 20-29 ans	% des diplômés au total
EU-15 (*)	40.4	55.9	4.5	11.1	5.9	14.6
EL	(:)	(:)	(:)	(:)	(:)	(:)
E	42.6	57.2	4.5	10.5	6.9	16.3
P	37.2	67.1	1.9	5.1	4.3	11.7
BG	43.7	62.5	1.8	4.2	6.6	15
CY	33.9	65.2	1.9	5.5	2.2	6.4
CZ	25.9	55.3	2.7	11.0	3	12.1
EE	39.9	65.3	2.4	6.0	4.8	12.1
LV	62.6	55.4	3.2	5.1	4.4	7.1
LT	51.5	63.5	2.5	4.9	10.6	20.7
HU (**)	36.1	61.4	0.9	2.4	3.6	10.1
MT (***)	(:)	52.0	(:)	4.1	(:)	5.1
PL	74.3	65.9	2.6	4.8	5.1	9.5
RO	22.7	54.8	1.3	5.8	4.2	18.9
SI	40.0	59.4	1.5	3.6	6.6	16.6
SK	29.4	54.2	2.6	8.7	5	16.9
TR (***)	(:)	42.8	(:)	9.6	(:)	20

(\*) Estimation

(\*\*) Taux de croissance annuel moyen calculé pour 1998-2000

(\*\*\*) Taux de croissance annuel moyen calculé pour 1999-2001

(:) Donnée non disponible

Source : 'Catching up with the EU? Comparing highly qualified human resources in the EU and the acceding countries', Statistics in Focus, Theme 9, Eurostat, 2003

**Tableau 19 : Pourcentage de la population adulte (25-64) prenant part à l'enseignement et à la formation**

	BG	CY	CZ	EE	HU	LV	LT	MT	PL	RO	SK	SI	UE-15	EL	P	E
<b>2000</b>	(:)	3.1	(:)	6.0	3.1	(:)	2.8	(:)	(:)	0.9	(:)	(:)	8.5 (e)	1.1	3.4	5.1
<b>2001</b>	1.5	3.4	(:)	5.2	3.0	(:)	3.6	(:)	4.8	1.1	(:)	7.6	8.4 (e)	1.4	3.3	4.9
<b>2002</b>	1.3	3.7	5.9	5.2	3.3	8.2	3.3 (d)	4.4	4.3	1.1	9.0	9.1	8.5	1.2	2.9	5.0
<b>2003</b>	1.4	7.9 (d)	5.4	6.2	6.0 (d)	8.1	4.5	4.2 (e)	5.0 (v)	1.3	4.8 (d)	15.1 (d)	9.6 (d)	3.7 (d)	3.6	5.8

(:) Donnée non disponible

(e) Estimation

(d) Discontinuité dans la série

(v) Valeur provisoire

Source : Progrès en direction des objectifs communs pour l'éducation et la formation. Indicateurs et niveaux européens de référence, document de travail, Commission européenne, 2004

**Tableau 20: Participation à la formation continue en fonction du niveau de qualification**

	CY	CZ	EE	HU	LT	LV	PL	SI	SK	ACC	UE	EL	P	E
CITE 0-2	0.40	0.80	0.50	0.40	0.80	1.00	0.40	1.90	2.40	0.70	2.30	0.10	0.80	1.20
CITE 5-6	3.70	6.00	5.20	3.30	3.30	8.20	4.30	8.80	9.00	5.00	8.50	1.20	2.90	5.00
CITE 0-2/CITE 5-6	0.11	0.13	0.10	0.12	0.24	0.12	0.09	0.21	0.27	0.14	0.27	0.08	0.28	0.24

ACC: pays adhérents et pays candidats

Source : Progrès en direction des objectifs communs pour l'éducation et la formation. Indicateurs et niveaux européens de référence, document de travail, Commission européenne, 2004

## FONDATION EUROPÉENNE POUR LA FORMATION

TREIZE ANS DE COOPÉRATION ET DE RÉFORMES DE L'ENSEIGNEMENT ET  
DE LA FORMATION PROFESSIONNELS DANS LES PAYS ADHÉRENTS ET CANDIDATS  
ADDENDA

Luxembourg: Office des Publications officielles des  
Communautés européennes

2004 – 54 pp. – 21.0 x 29.7 cm

ISBN 92-9157-371-X





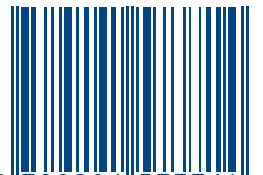
TA-52-03-546-FR-K



Office des Publications

*Publications.eu.int*

ISBN 92-9157-371-X



9 789291 573714